



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2731
4 décembre 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

La police en accusation

Une violence à l'image d'une société d'exploitation



Licenciements

**Le grand patronat
à l'attaque**

Pages 7, 11

Éthiopie

**Les ravages
de la guerre**

Page 8

**Friedrich Engels,
révolutionnaire
communiste**

Page 10

Leur société

- Loi sécurité globale : arsenal contre la contestation sociale 3
- Une loi pour renforcer les moyens de répression 3
- Le gouvernement et sa majorité : de crises en crise politique 3
- Affaire Théo : policiers tortionnaires 4
- Marseille : bavure commise de sang-froid 4
- Armée : traditions de brutes 4
- Mélenchon : offre de services à la bourgeoisie 4
- Fonds de solidarité aux entreprises : les robinets sont ouverts 5
- Dette publique : la magie du parasitisme 5
- Retraites : Le Maire annonce la couleur 5
- Dimanche, le jour du patron 5
- Injuste prix 5
- Sécurité sociale : reste-à-charge scandaleux 6
- Travailleurs immigrés : accès aux soins réduit 6
- Regroupement familial bloqué : une mesure discriminatoire 6
- Assurances : ils assurent leurs profits 6
- Manifestons le 5 décembre 6
- Aides aux plus précaires : effets de manche 7
- Pauvreté : la jeunesse en première ligne 7
- Debout les forçats de la faim ! 7
- Des livreurs surexploités 7
- Remdesivir : la pandémie, une aubaine pour les laboratoires 16
- Migrants : liberté de circulation ! 16

Dans le monde

- Éthiopie : les ravages de la guerre 8
- Madagascar : la famine et ses responsables 8
- Iran : le terrorisme d'État impérialiste 9
- Afghanistan : des décennies de guerre 9
- Marchés financiers : quand Warren rachète Buffet 9
- Inde : une mobilisation massive 16

Dans les entreprises

- Plans de licenciements 11
- Bridgestone - Béthune 11
- Calcia - Gargenville 11
- Hôtels de luxe à Paris 12
- Congés payés 12
- Pontcharra 12
- Safran - Villaroche 13
- Airbus Helicopters Marignane 13
- SNCF - région Centre 13
- Renault - Flins 14
- ESAT et MAS - Clermont 14
- Municipaux du Havre 14
- RATP Bus - Vitry 15
- La Poste 15

Il y a 200 ans

- Friedrich Engels : révolutionnaire communiste 10

Violences policières, une violence à l'image de la société d'exploitation

« Stop à la loi Sécurité globale », « Souriez, vous êtes... tabassés », « Vos armes contre nos caméras » : samedi 28 novembre, dans tout le pays, des centaines de milliers de manifestants ont défilé contre les violences policières et l'interdiction de filmer l'action de la police que veut imposer le gouvernement. La colère et l'émotion étaient d'autant plus vives que tout le monde avait à l'esprit les images insupportables du tabassage violent et raciste dont Michel Zecler a été victime.

Ces images montrent comment les policiers se comportent quand ils se croient à l'abri des regards. Sans elles, nous ne saurions rien de cette agression. Pire, la victime serait peut-être sur le banc des accusés, comme cela est arrivé bien des fois. Alors, filmer et témoigner des interventions policières ne relève pas seulement de la liberté d'information et de la presse, c'est aussi une façon élémentaire de se défendre.

À propos du passage à tabac de Michel Zecler, Darmanin a pointé des policiers « qui ont déconné » ! Mais quand trois policiers suivent une personne chez elle, la rouent de coups pendant quinze minutes, appellent du renfort pour l'arrêter puis écrivent de faux procès-verbaux, tout cela pour une histoire de masque non porté, cela s'appelle un déchaînement de violence gratuite et raciste. Et quand on relativise les faits, comme le fait Darmanin, les policiers se sentent tout permis !

Comme Darmanin, une bonne partie des dirigeants politiques ont toujours nié les violences policières. « Ne parlez pas de répression, de violences policières, ces mots sont inacceptables dans un État de droit », disait Macron en mars 2020. En juin dernier, suite à la mort de Georges Floyd aux États-Unis, Le Pen déclarait que « Non, il n'y a pas de problème de violences policières », et elle continue de le faire !

Couvrir les exactions et les laisser impunies, répéter leur confiance dans l'institution policière, tous les gouvernements le font, gauche et droite confondues. De Sarkozy à Valls, d'Hortefeux à Castaner, tous les ministres de l'Intérieur ont posé au premier flic de France. Aujourd'hui encore, ils veulent faire croire qu'il ne s'agirait que de quelques brebis galeuses. Mais, vu le nombre d'exactions, il faut plutôt parler d'un troupeau contaminé. Autant dire qu'il ne faut pas compter sur le pouvoir pour dénoncer ou combattre les violences policières.

Les gouvernements ont trop besoin de la police pour prendre le risque de la critiquer et de l'affaiblir : elle est leur dernier recours pour imposer leur politique antiouvrière et faire accepter un ordre social injuste et inégalitaire.

Qu'une partie de la police et de sa hiérarchie soit d'extrême droite, ait des préjugés racistes et antipauvres, ce n'est ni une découverte ni un problème pour les dirigeants. Quand on a besoin de femmes et d'hommes prêts à imposer l'ordre dans les quartiers populaires et immigrés, y compris de la façon la plus violente qui soit, c'est même un atout.

Croire qu'il suffirait de limoger Lallement, le préfet de police de Paris, ou Darmanin, de réformer l'IGPN, la Police des polices, ou de mieux former les policiers pour avoir une police antiraciste capable d'amener la paix, c'est une illusion. Cette police-là n'existera jamais, car sa raison d'être est d'imposer que les exploités, les pauvres, les oubliés restent à leur place.

La police fait œuvre utile quand elle se porte au secours de la veuve et de l'orphelin, mais son rôle fondamental est répressif. Il est d'imposer une légalité où la prospérité d'une minorité capitaliste est fondée sur l'injustice, les sacrifices et les souffrances de l'écrasante majorité. Sans ce pilier autoritaire et répressif, l'ordre capitaliste ne tiendrait pas debout. Et c'est encore plus vrai avec la crise économique qui fait exploser le chômage et la pauvreté et aggrave le pourrissement de la société.

Depuis déjà plusieurs années, le pouvoir entasse les lois sécuritaires au prétexte de lutter contre la délinquance, les trafics et le terrorisme, mais aussi pour réprimer les contestations sociales comme celle des gilets jaunes.

Dans cette période de crise où le gouvernement et les capitalistes imposent de nouveaux sacrifices aux travailleurs et préparent le recul inédit de nos droits, ils s'attendent aussi à des réactions sociales. Et ils se préparent à les museler et les mater, y compris de façon violente. Alors oui, le cours réactionnaire et autoritaire va s'accélérer et, avec lui, le sentiment de toute-puissance des policiers. Ceux qui se mobilisent et ne veulent pas de cette évolution doivent comprendre le lien qu'il y a entre ces violences et la société d'exploitation. On ne se débarrassera pas du racisme et des violences policières sans remettre en cause le fondement capitaliste de l'ordre social.





Manifestation contre la loi Sécurité globale, le 28 novembre, à Paris.

Loi Sécurité globale: un arsenal contre la contestation sociale

Bien qu'elle ait déjà été votée par l'Assemblée nationale, les manifestants ont été beaucoup plus nombreux samedi 28 novembre contre la loi de Sécurité globale.

Selon le ministère de l'Intérieur, 133 000 personnes ont défilé dans toute la France, contre 10 000 la semaine précédente.

Les manifestants protestent contre la loi dans son ensemble, et pas seulement l'article 24. Mais c'est aussi le cours autoritaire et réactionnaire que cela révèle de la part du gouvernement qu'ils dénoncent. Les images de violences policières de la fin novembre ont renforcé les rangs des manifestants. Lundi 23 novembre au soir, des centaines de migrants accompagnés d'associations, d'élus et de partis de gauche, ont été chassés de la place de la République à Paris, à coups de matraques et de gaz lacrymogène. L'image d'un commissaire divisionnaire faisant un croche-pied à un homme fuyant les coups a choqué. Puis, le 26 novembre, est venue la diffusion des images du tabassage de Michel Zecler.

À la suite de cela, Macron et Darmanin se sont dits indignés, la Police des polices a été priée de mener une

enquête sur les événements de la place de la République, les matraqueurs de Michel Zecler ont été suspendus et deux d'entre eux mis sous les verrous. Mais personne n'oublie qu'en juillet dernier Darmanin avait déclaré s'étouffer lorsqu'il entendait parler de violences policières, alors qu'en France se déroulaient les manifestations pour Adama Traoré. C'était déjà une manière de garantir avec cynisme l'impunité aux

cogneurs et étrangleurs de la police.

La coïncidence du vote de la loi Sécurité globale et de la diffusion d'images de nouvelles violences policières embarrasse le gouvernement. Mais cette loi s'inscrit aussi dans une évolution plus profonde. Depuis 2016 et la contestation de la loi Travail sous Hollande, puis le mouvement des gilets jaunes en 2018 sous Macron, et enfin les manifestations contre la réforme des retraites en décembre et janvier derniers, une législation ou des procédures cherchant à étouffer ou à

intimider la contestation se déploient, tandis que les violences policières à l'occasion des manifestations sont redevvenues courantes. Alors que les ravages sociaux de la crise économique n'en sont qu'au début, le renforcement de la police et de l'arsenal législatif seront le seul recours pour des gouvernants discrédités.

La contestation actuelle est partie des journalistes, des associations des droits de l'homme, et a rencontré un écho auprès d'une fraction de la jeunesse, sensible à la question des violences policières. Mais les

travailleurs, dans les usines, dans les bureaux, sont eux aussi concernés. Il est déjà interdit de photographier un atelier, sous prétexte de respect du secret industriel, et l'expression politique est interdite depuis toujours dans les entreprises. Et nul doute que ces mesures autoritaires et le renforcement des moyens policiers constituent un arsenal tout prêt pour viser les travailleurs s'ils entrent en lutte, et qui les visera de plus en plus si, face à la crise du capitalisme, ils se mobilisent pour la défense de leurs intérêts.

Boris Savin

Une loi pour renforcer les moyens de répression

Outre l'article 24 sur la diffusion d'images de policiers et gendarmes, la loi Sécurité globale comporte de multiples aspects inquiétants.

La plupart existaient déjà dans d'autres textes, mais ils sont souvent renforcés et ainsi envoient officiellement des signaux aux forces de répression.

La loi permet l'usage de drones pendant les manifestations et la création d'une police municipale

à Paris. Elle prévoit aussi l'extension des prérogatives des policiers municipaux.

Les agents de sécurité pourront procéder à des palpations et pourront être habilités à des activités de surveillance dans le cadre de la lutte contre le

terrorisme. Depuis l'attentat de Magnanville, quand un couple de policiers avait été tué chez eux par un terroriste islamiste, les policiers ont le droit de porter leur arme en dehors du service; avec la loi, on ne pourra plus s'opposer à leur entrée dans un lieu public avec leur arme quand ils ne sont pas en service. Les remises de peine pour les personnes

condamnées pour violences sur des policiers, des gendarmes, des pompiers ou des élus ne seront plus possibles.

Enfin, bien dans la ligne générale de cette loi, les règles d'usage des armes vont être assouplies pour les militaires engagés dans le cadre de l'opération Sentinelle. Elles seront alignées sur celles de la police.

B. S.

Le pouvoir et sa majorité: de crises en crise politique

Macron se félicitait, il y a peu, que 388 députés, une très large majorité donc, aient approuvé sa loi Sécurité globale, avec son article 24 qui interdit de fait de filmer les auteurs de violences policières.

Le parti macroniste LREM y avait rallié la droite et l'extrême droite lepéniste. Le Sénat, à droite, devait suivre...

Mais, face à la montée de la contestation, le Premier ministre a proposé qu'une commission réécrive l'article 24. Le président de l'Assemblée, Richard Ferrand, a dénoncé ce projet comme une « atteinte aux prérogatives du Parlement, qui seul écrit et vote la loi ». Et, fort du soutien des députés LREM excédés que Macron et Castex les ignorent, il a forcé ce dernier à reculer.

Xavier Bertrand, président du conseil régional des Hauts-de-France et possible rival de Macron à la présidentielle de 2022, avait soutenu cette loi. Mais, comme plusieurs de ses compères de droite, du centre et de LREM, il a déclaré : « Le responsable de tout cela, c'est le président de la République (...), qui avait fait cette promesse (aux policiers) en recevant leurs syndicats. »

En quelques jours, une véritable crise politique s'est donc ajoutée à toutes les autres, sanitaire, économique, sociale, etc., dont

Macron aimerait persuader l'électorat que lui seul est à même de venir à bout. Il ne suffit pas de s'afficher depuis des mois en chef de guerre présidant un Conseil de défense, de célébrer de Gaulle, de multiplier les postures sécuritaires pour éviter qu'à la tête de la majorité certains ne se mettent à jouer leur propre partition.

La division des tâches pour flatter différents électeurs et fractions de l'appareil étatique est orchestrée par Macron lui-même. Pour cajoler la police, indispensable pour réprimer d'inévitables réactions des travailleurs, et pour ne pas laisser à Marine Le Pen le monopole de l'électorat réactionnaire, il a besoin

d'un Darmanin, préposé à caresser les policiers dans le sens du poil, « quoi qu'il en coûte ». Celui-ci leur promet donc une loi qui, sur le plan juridique, ne les protège pas plus que l'attirail déjà existant. Mais cette loi, censée rapporter des voix à Macron, peut aussi lui créer des problèmes. En effet les entraves qu'elle lève chez les policiers et, à l'opposé, le rejet qu'elle suscite dans une large fraction de la population, gênent ses tentatives pour durcir les institutions et leur fonctionnement.

Alors, Macron essaie de gérer cette nouvelle crise en sortant quelques gadgets de son chapeau: en disant qu'on va améliorer

la formation des policiers; qu'on va rendre indépendante – de qui, de quoi, comment? – l'Inspection générale de la police, censée réprimer les comportements violents ou racistes des policiers; en remaniant au Parlement l'article 24... Il lui faut aussi ménager les caciques de sa majorité – les Castex, Ferrand, Darmanin, Dupont-Moretti et autres Bayrou –, en prenant garde de ne pas s'aliéner les policiers, alors que ceux qu'indignent les violences des forces dites de l'ordre, autrement dit de l'ordre social des classes possédantes, sont de plus en plus nombreux.

Pierre Laffitte

Affaire Théo : policiers tortionnaires

Mercredi 25 novembre, le parquet de Bobigny a ordonné le renvoi aux assises de trois policiers de la BST (Brigade spécialisée de terrain) ayant agressé le jeune Théo lors d'une intervention dans la cité des 3 000 à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, en février 2017.

Ces policiers seront jugés pour «violences volontaires avec circonstances aggravantes», dont un pour «violences volontaires ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente».

La veille, mardi 24 novembre, la défenseure des droits a adressé au ministre de l'Intérieur, Darmanin, un rapport accablant sur les quatre policiers de la BST ayant procédé à l'arrestation de Théo et sur trois policiers de la BAC venus en renfort. Elle y pointe l'attitude provocante des

policiers, les nombreux coups portés à Théo avant et après son menottage, l'usage de LBD, de gaz lacrymogène et de grenades de désencerclement contre les témoins de la scène, les nouveaux coups portés à Théo dans le véhicule de police et la photo révoltante de son visage tuméfié prise avec le portable de l'un d'eux. Elle démontre que les déclarations des policiers de la BAC dans leur compte-rendu d'intervention sont mensongères. Enfin, elle dénonce la complicité de la hiérarchie : celle



Dans la manifestation sur la sécurité globale, le 28 novembre.

du commissaire divisionnaire responsable du commissariat et la faiblesse des sanctions prises contre les policiers. Les trois policiers de la BAC ont eu un simple avertissement et deux policiers de la BST ont été réintégrés.

La justice a été complice, en mettant Théo en examen en août 2018, sous une

fausse accusation.

Il a fallu quatre ans de ténacité et de médiatisation pour éviter que cette affaire ne soit étouffée et que les trois policiers soient finalement jugés aux assises. Mais cette affaire met surtout en lumière le fonctionnement de la police et de l'État qui couvre ses méfaits. Si des policiers

peuvent ainsi jouer les cowboys et frapper, insulter, humilier impunément un jeune Noir de quartier populaire, c'est parce qu'ils sont les gardiens armés d'un ordre social au service exclusif des riches, injuste et violent envers les classes populaires.

Julie Lemée

Marseille : bavure commise de sang-froid

Le 1^{er} décembre 2018, lors d'une manifestation de gilets jaunes à Marseille, une octogénaire, Zineb Redouane, avait été atteinte au visage par une grenade alors qu'elle fermait ses volets. Elle était morte le lendemain à l'hôpital.

Une première enquête, dont les résultats d'expertise avaient été publiés en mai dernier, avait conclu à une mort accidentelle, ce qui innocentait donc le CRS. Selon ce rapport, celui-ci aurait agi «selon les préconisations et les procédures en vigueur».

Deux médias, Disclose et Forensic Architecture, qui ont soigneusement étudié

des documents inédits, dont des vidéos publiées sur les réseaux sociaux, en tirent la conclusion que la thèse défendue par la police est un faux. L'arme détenue par le CRS était un lance-grenades prévu, comme son nom DPR100 l'indique, pour atteindre un objectif situé à 100 mètres du tireur, et tout tir tendu face à une personne était interdit. Or le

CRS se trouvait en face de l'immeuble de la victime, et à 37 mètres d'elle.

Il y a donc eu deux ans de contre-vérités, venant à la fois de la hiérarchie policière et d'experts un peu trop prompts à accepter toute justification venant de celle-ci, quels qu'aient été les faits. Sans les témoignages vidéos et le travail minutieux de reconstitution effectué à partir de là par les deux médias, la mort de cette vieille dame n'aurait été qu'un fait divers malheureux.

Marianne Lamiral

Armée : traditions de brutes

Huit ans après avoir organisé le bizutage d'élèves-officiers au sein de l'école militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan, sept cadres de l'armée sont actuellement jugés à Rennes pour homicide involontaire.

Comme chaque année, les élèves de seconde année avaient bizuté ceux de première, au nom de la «transmission des traditions», avec l'assentiment des dirigeants de l'école. Or, en 2012, cette transmission passait par la traversée à la nage d'un étang lors d'une froide nuit d'automne, au cours de laquelle un élève s'était noyé.

La justice a pris son temps pour organiser ce

procès, dont le jugement sera rendu à la mi-janvier. Mais l'armée n'a pas attendu pour promouvoir les siens, dont ceux qui ont appris leur métier d'officier en brimant les plus jeunes.

Ainsi trouve-t-on sur le banc des accusés des capitaines qui étaient élèves-officiers à l'époque et un colonel devenu depuis général. Ils ne risquent même pas leur carrière, au maximum certains prendront-ils du sursis.

Mais ce qui gêne l'armée dans ce procès, c'est que soit ainsi rendu public un pan peu ragoûtant de sa fabrique d'officiers.

Lucien Déroit

Mélenchon : offre de services à la bourgeoisie

Jean-Luc Mélenchon a réservé au quotidien *l'Opinion*, qui affiche fièrement les valeurs de la droite libérale, la primeur de ses opinions sur la défense nationale.

En deux pages, le candidat à la présidentielle y expose la nécessité de conserver au pays une armée bien équipée, y compris du feu atomique, et donc des industries militaires de pointe.

Pour faire bonne mesure, Mélenchon plaide pour le retour du service militaire obligatoire et pour l'utilisation d'une armée de conscription dans les tâches de maintien de l'ordre. Enfin Mélenchon disserte sur sa conception

de la défense des intérêts nationaux dans divers conflits, des alliances à conclure ou à dénouer, en un mot de la place de la France dans le vaste monde.

Tout cela est en effet du ressort d'un président de la République, et il est bien naturel qu'un candidat au poste se prononce sur ces sujets. La similitude des discours de ceux qui ont occupé le poste et de ceux qui y prétendent est d'ailleurs frappante. Tous

ont défendu l'armée, les marchands de canons, la bombe, l'Empire ou ce qu'il en reste, souvent au prix d'interventions militaires. Tous, c'est leur fonction et c'est pour cela qu'ils sont sélectionnés et hissés sur le pavois, ont assuré, défendu la continuité de l'État et il n'y a pour eux pas de qualificatif plus flatteur que celui «d'homme d'État».

Mélenchon en rêve, visiblement, et compte sur l'électorat populaire pour qu'il l'aide à y parvenir. Mais comment un homme d'État, de cet État-là, pourrait-il servir les intérêts des travailleurs,

particulièrement dans cette période de crise économique ? Ce qu'il appelle la grandeur de la France, et dont il se gargarise, ne se mesure pas à la longueur des discours pompiers et républicains, mais aux affaires conclues par ses industriels et ses banquiers et à leur mainmise sur des régions du globe, à la puissance de ses marchands de canons et de ses financiers, de ses Bouygues, Bolloré, Arnault, Michelin, Mulliez, Dassault, etc. La continuité de l'État, c'est la continuité du pouvoir de cette classe bourgeoise, l'accumulation de sa fortune, la

permanence de la caste des hauts fonctionnaires et des dirigeants d'entreprise sautant d'un fauteuil à l'autre.

Servir l'État, c'est servir cette classe et son instrument forgé par l'histoire, les luttes de classes et les guerres, qui ne saurait avoir d'autre fonction. Aujourd'hui, c'est accepter aussi la régression sociale que cet État organise. Une pléiade de concurrents, dont Mélenchon, se présentent pour le rôle. Quelle raison la classe ouvrière aurait-elle de donner une once de sa confiance à l'un d'entre eux ?

Paul Galois

Fonds de solidarité aux entreprises : les robinets sont ouverts

Dans la foulée de l'intervention d'Emmanuel Macron le mardi 24 novembre, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire est intervenu pour assurer aux entreprises que relâcher le confinement n'implique pas de refermer les vannes de l'argent public mis à leur disposition, bien au contraire.

Un fonds de solidarité aux entreprises avait été mis en place pendant le premier confinement. Il permettait aux entreprises de moins de dix salariés et aux micro-entrepreneurs déjà en activité au mois de mars 2019 de recevoir une aide de 1500 euros par mois. Un

certain nombre d'artisans et de commerçants avaient ainsi pu continuer à percevoir un revenu malgré l'impossibilité de travailler. Le second confinement avait déjà été l'occasion d'élargir la portée de ce fonds, permettant aux entreprises de moins de 50 salariés de

percevoir jusqu'à 10000 euros d'aide par mois, en fonction du secteur et de la chute de leur activité.

Le Maire annonce maintenant un nouvel élargissement du nombre d'entreprises susceptibles d'en bénéficier, grâce à une rallonge de 1,6 milliard d'euros. Au titre du mois de décembre, quelle que soit leur taille, toutes les entreprises fermées administrativement ainsi que certains secteurs autorisés à ouvrir, comme l'hôtellerie,

pourront choisir entre deux types de subventions : soit un versement allant jusqu'à 10000 euros, soit une indemnité équivalant à 20% du chiffre d'affaires de décembre 2019, avec un maximum de 200000 euros.

En huit mois, on est donc passé d'une aide de 1500 euros mensuels adressée à des entreprises de moins de dix salariés, à une subvention pouvant atteindre 200000 euros par mois pour des entreprises faisant un chiffre d'affaires mensuel

de plus de 1 million d'euros. Ces aides s'ajoutent d'ailleurs à de multiples autres, notamment le paiement d'une partie des salaires via le chômage partiel.

Pour vampiriser l'argent public, les capitalistes savent se souvenir de l'adage « on a toujours besoin d'un plus petit que soi ». Les mêmes n'ont cependant aucun scrupule à écraser commerçants, artisans ou micro-entrepreneurs, quand ils y trouvent profit.

Sacha Kami

Dette publique : la magie du parasitisme

Depuis le début de la pandémie, les États ont dépensé sans compter pour garantir les profits des grandes entreprises capitalistes, assurer la continuité des échanges financiers.

Tout cela en évitant une panique bancaire et, dans les pays les plus riches, amortir provisoirement et très partiellement le choc social en prenant en charge une partie des salaires ou en versant une allocation à une fraction des travailleurs.

« L'argent magique », celui qu'un Macron prétendait ne pas avoir pour financer la santé publique, jaillit donc par milliers de milliards d'euros, de yens et de dollars. Une partie de ces sommes sont des garanties, les États et les banques centrales assurant aux marchés, c'est-à-dire à l'ensemble des détenteurs de capitaux, que tel ou tel paiement aura bien lieu, l'argent public se substituant le cas échéant au débiteur privé défaillant. Une autre partie est effectivement déboursée

par les États. Or ces derniers, depuis longtemps déjà, sont perpétuellement obligés d'emprunter pour boucler leur budget ordinaire, accumulant ainsi chacun une énorme dette publique. Cette dernière avait explosé en 2008, lorsque les fonds publics avaient sauvé la mise à la finance internationale. Elle a encore brusquement gonflé cette année. La dette de l'État français représente ainsi 120% du produit intérieur brut, censé mesurer la richesse créée par le pays en un an, alors qu'elle en représentait 70% en 2008 et 60% en 2000.

L'État emprunte des capitaux en émettant des obligations, que les banques privées placent auprès du public, en prenant naturellement leur commission au passage. Les obligations sont

acquises, en énormes paquets, par d'autres banques, des assurances, des institutions financières, des fonds de placements, etc. et commencent leur vie indépendante, passant de main en main sur les marchés financiers. À l'échéance, l'État émetteur rembourse son papier à celui qui le détient à ce moment-là, quel qu'il soit. L'État français, par exemple, arrive à « placer son papier », car les financiers estiment que le gouvernement en place sera capable de faire rentrer assez d'impôts, de rogner suffisamment sur ses autres budgets, pour dégager à chaque échéance de quoi payer la dette en espèces sonnantes.

Pour un groupe financier ou une grande entreprise, prêter à l'État permet de mettre à l'abri une partie de son capital, sans l'immobiliser puisque les obligations d'État se négocient tous les jours sur les marchés financiers. N'ayant pas confiance



dans une hypothétique reprise de leur économie, les capitalistes prêtent à l'État l'argent avec lequel ce dernier leur fait des cadeaux. Ceux-ci leur servent alors pour se disputer à coups d'opérations financières les bénéfices tirés d'une économie en récession. La dette

publique, l'argent magique, l'énorme gonflement de la quantité de capital en circulation sont ainsi à la fois la conséquence et le véhicule du parasitisme croissant de la classe possédante, organisé et garanti par les États eux-mêmes.

Paul Galois

Retraites : Le Maire annonce la couleur

Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a assuré dans une récente interview au Parisien que la réforme des retraites devait être la priorité absolue de 2021.

Cette fois, c'est au nom du remboursement de la dette de l'État, creusée par les dizaines de milliards d'aides aux capitalistes versés cette année, que cette attaque antiouvrière est ressortie du placard où le gouvernement l'avait provisoirement remise.

Alors que les annonces de plans de suppressions d'emplois et de licenciements s'empilent, que la

situation s'aggrave pour des centaines de milliers de salariés et que le chômage explose, il fallait oser dire que l'urgence, pour la classe ouvrière, était de travailler plus et plus longtemps ! Remettre de cette façon, et surtout maintenant, la réforme des retraites sur le tapis n'a pas semblé opportun à tous ses collègues du gouvernement. Elisabeth Borne, ministre du

Travail, a ainsi rétorqué que la priorité était de sortir de la crise et de protéger les emplois.

Dans les remous de la crise, chaque ministre adopte sa petite posture particulière, en fonction de la carte politique qu'il pense devoir jouer. Celle de Le Maire est de rassurer le monde capitaliste, les marchés financiers et d'annoncer que, « quoi qu'il en coûte », le gouvernement ne faiblira pas devant les coups à porter contre le monde du travail.

Nadia Cantale

Dimanche, le jour du patron ?

Le gouvernement se sert des difficultés des petits commerçants pour autoriser l'ouverture des commerces le dimanche, sous prétexte de rattraper les jours de fermeture imposés par le confinement.

Mais ce sont les salariés de tout le secteur qui subiront ces mesures, y compris

dans les grands magasins et les hypermarchés qui, eux, n'ont jamais été fermés. Imposer à tous le travail du dimanche est un objectif de longue date des grands patrons du commerce et de la distribution. Le gouvernement utilise le contexte sanitaire pour les aider à l'atteindre.

Injuste prix

En 2019, la moitié des dirigeants des 120 plus grosses entreprises françaises ont perçu en moyenne 3 millions d'euros de rémunération. Et ce n'est qu'une moyenne : le PDG de Dassault a ainsi perçu 24,7 millions d'euros.

Et ce sont eux qui

bloquent et baissent les salaires des travailleurs, aggravent leurs conditions de travail, rendent leur vie plus précaire en supprimant massivement des emplois. Pour faire ce sale boulot, ils sont payés à prix d'or par les actionnaires des entreprises qu'ils dirigent.

Sécurité sociale : **scandaleux reste-à-charge**

Une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) vient de paraître. Elle souligne l'augmentation importante des frais qui restent à la charge de certains patients après le remboursement de l'Assurance maladie.

L'étude indique que 1% des assurés doivent payer plus de 3700 euros de reste-à-charge, et parfois bien plus. Il s'agit le plus souvent de personnes âgées, qui

doivent consulter fréquemment un médecin, ou faire face aux dépenses de fin de vie. Si les soins hospitaliers sont relativement bien remboursés, ce n'est en revanche

pas le cas des dépassements d'honoraires, qui dépendent de la complémentaire santé. Or ce sont ces dépassements d'honoraires non remboursés qui forment l'essentiel de ce qui reste à la charge des patients.

Mais ce n'est pas le seul problème. Prothèses auditives ou dentaires, forfait d'hébergement lorsqu'on doit être hospitalisé

plusieurs jours, les dépenses qui ne sont plus remboursées augmentent sans cesse, même pour les malades théoriquement pris en charge à 100%.

De plus, les prix des mutuelles ont flambé en 2020 : alors qu'ils augmentent en moyenne de 3 à 4% tous les ans, cette année le tarif a bondi, pour les seniors notamment, jusqu'à plus de

12%! Les mutuelles font en fait supporter à leurs adhérents le coût de la réforme « 100% santé » mise en place cette année, qui prévoit un meilleur remboursement, notamment des lunettes et de certaines prothèses.

Le coût de la santé s'alourdit pour de nombreux travailleurs, en retraite ou en activité.

Camille Paglieri

Travailleurs immigrés : **accès aux soins réduit**

Une restriction de l'accès aux soins, entrée en vigueur au 1^{er} janvier dernier et suspendue de mars à juin en raison de la pandémie, va dorénavant commencer à frapper des centaines de milliers de travailleurs en situation irrégulière.

Cette mesure concerne les travailleurs étrangers dont le titre de séjour arrive à expiration. Jusqu'alors, ils bénéficiaient encore de l'Assurance maladie pour une durée d'un an. Désormais, celle-ci sera réduite à six mois seulement, voire même à deux mois pour ceux à qui la police a infligé une obligation de quitter le territoire français (OQTF). 800 000 travailleurs seraient touchés, selon les estimations de Médecins du monde.

Cette décision vient s'ajouter à la liste déjà longue d'attaques visant à rendre la vie, de plus en plus difficile à cette fraction la plus exploitée de la classe ouvrière. Refus du statut de réfugié, baisse de la durée des titres de séjour, difficultés à prendre un rendez-vous en préfecture pour obtenir ou renouveler le titre en question, tout cela s'ajoute.

Privés de l'accès à l'Assurance maladie, ces travailleurs n'auront d'autre choix que de se tourner vers l'aide médicale d'État, l'AME. Mais, là encore, des obstacles ont été ajoutés. Suite à un décret du 30 octobre, les bénéficiaires de cette AME ne peuvent plus déposer une demande d'ouverture des droits par Internet ni par l'intermédiaire d'une association. Ils doivent désormais se présenter eux-mêmes au guichet de la Caisse primaire d'Assurance maladie, avec les risques de contrôle policier que cela implique.

On pourra ainsi avoir monté les murs d'un hôpital, ou même y avoir travaillé des années, sans avoir le droit de s'y faire soigner!

David Mencas

Regroupement familial bloqué : **une mesure discriminatoire**

Plusieurs centaines de personnes qui avaient obtenu le droit au regroupement familial sont toujours bloquées dans leur pays d'origine, n'ayant pas obtenu de visa d'entrée. Le prétexte invoqué par les autorités françaises est la fermeture des frontières depuis le premier confinement.

Mais, même après la réouverture des frontières, les dérogations n'ont été accordées qu'au compte-gouttes, à des ressortissants français ainsi qu'à des étudiants, chercheurs

ou enseignants habitant quelques pays d'Europe tels que la Suisse ou Monaco, ou le Japon. Mais des travailleurs immigrés installés en France souvent depuis des années n'ont

toujours pas pu faire venir leur famille. « Ils ne font pas partie des publics prioritaires », s'est justifié Darmanin, le ministre de l'Intérieur. En langage clair, cela s'appelle de la discrimination, d'autant plus choquante qu'elle touche des travailleurs originaires des pays pauvres du Maghreb, d'Afrique noire ou d'Asie du Sud-Est.

Marianne Lamiral

Assurances : **ils assurent leurs profits**

Alors que beaucoup de contrats d'assurance d'entreprise arrivent à renouvellement au 31 décembre prochain, les assureurs sont en train d'exclure les pandémies des motifs d'indemnisation des rares contrats actuels couvrant ce risque.

Une minorité seulement des contrats d'assurance des restaurateurs, environ 7%, prévoyait une indemnisation en cas d'épidémie. S'appuyant sur cette clause, certains restaurateurs ont poursuivi leurs assureurs devant la justice pour tenter de les contraindre à compenser au moins partiellement leur perte de chiffre d'affaires liée au Covid, et il s'est trouvé des tribunaux pour leur donner raison.

Les compagnies d'assurance ont fait appel à chaque fois de ces décisions, mais un

risque juridique subsiste. Pour le supprimer définitivement, elles ont commencé à envoyer à leurs assurés un avenant excluant l'indemnisation pour cause de pandémie. Des restaurateurs ayant refusé de le signer ont vu leur contrat d'assurance purement et simplement résilié. « On n'a pas voulu le signer parce qu'on était moins couvert et que notre prime allait augmenter », témoignait récemment un restaurateur qui se voyait imposer une hausse de 25% de sa cotisation mensuelle et,

dans le même temps, une diminution de ses garanties en cas de pertes d'exploitation.

Selon Stéphane Pénét, délégué général adjoint de la FFA, la Fédération française de l'assurance, les pertes liées au Covid seraient estimées à 180 milliards d'euros en France. Et de conclure, péremptoire : « C'est hors de portée des assureurs. » Comme si ces entreprises n'avaient pas accumulé des milliards de profit ces dernières années! Mais, plutôt que de sauver les restaurateurs, elles préfèrent rassurer leurs actionnaires. AXA par exemple a su trouver en juin 1,7 milliard d'euros à verser en dividendes. Ça, ce n'était pas hors de sa portée!

Marc Rémy



Manifestons le 5 décembre !

Comme chaque année depuis dix-huit ans, une manifestation nationale contre le chômage et la précarité a lieu samedi 5 décembre, à l'appel des organisations de chômeurs AC, APEIS, CGT chômeurs et MNCP, appel soutenu par la CGT et Solidaires.

Les organisateurs demandent l'abrogation de la réforme de l'Assurance chômage, dans cette période de crise économique

et sanitaire où les licenciements explosent, où la précarité s'envole et où les chômeurs subissent de plein fouet les attaques

d'un gouvernement pour qui les intérêts du grand patronat restent la priorité.

On annonce qu'il y aura bientôt dix millions de pauvres, avec au premier rang les travailleurs sans emploi et tous les précaires condamnés à des salaires de misère ou à un RSA insuffisant pour vivre.

« Un emploi c'est un droit, un revenu c'est un dû » crieront les manifestants qui exigent aussi l'arrêt des contrôles et des sanctions et une prime de Noël d'au moins 500 euros pour tous les chômeurs et précaires.

La manifestation sera rejointe par la « Marche

des libertés et des justices » organisée pour protester contre la loi Sécurité globale.

En Île-de-France, la manifestation partira à 14 heures de la mairie des Lilas. Lutte ouvrière appelle ses amis et sympathisants à s'y joindre.



Distribution de colis alimentaires aux étudiants.

Aides aux plus précaires : effets de manche

Après avoir dégainé les gros chèques pour les poids lourds de l'économie dès le début de la crise, le gouvernement essaye de faire croire qu'il prend des mesures envers les plus pauvres et les plus précaires. Mais il y a loin du discours à la réalité.

La ministre du Travail a ainsi annoncé qu'une garantie de ressources de 900 euros par mois serait versée de novembre 2020 à février 2021 aux travailleurs précaires, en particulier aux saisonniers empêchés de travailler par la crise. Ce dispositif concernerait 400 000 personnes, selon la ministre. Cette prime sera évidemment la bienvenue pour ceux qui la toucheront mais, comme d'habitude, ils devront satisfaire à certaines conditions, notamment avoir travaillé 60 % du temps en 2019. Ceux qui avaient déjà du mal à trouver un emploi en sont donc exclus. Mais surtout, que se passera-t-il en

février, lorsque cette aide prendra fin? La ministre prétend que d'ici-là le marché du travail sera stabilisé. Qui peut y croire?

Les autres mesures de ce prétendu plan pour les travailleurs précaires sont de la même eau: 150 euros versés en novembre pour les allocataires du RSA et ceux qui touchent les APL, ainsi que 100 euros par enfant, sans parler du pompeux «un jeune – une solution», qui revient à verser encore des aides aux entreprises qui promettaient d'embaucher un jeune.

En réalité, le gouvernement prétend endiguer la montée vertigineuse de la pauvreté en multipliant

les aides très partielles et les effets de manches. C'est bien tout ce qu'il est capable de faire, occupé qu'il est à soutenir massivement les grosses entreprises et leurs actionnaires. Saupoudrer quelques aides et primes à certaines catégories de travailleurs présente en outre l'avantage d'attiser les divisions entre ceux qui les touchent et ceux qui en sont exclus, entre ceux qui continuent à travailler pour un salaire de misère et ceux qui vont toucher quelques dizaines d'euros d'aides.

Les travailleurs ne demandent pas d'aides, mais ils ont besoin d'un emploi. Les besoins sont immenses dans la société, à commencer par le secteur de la santé. Un plan d'embauches massives serait dans l'intérêt de toute la population. Il faudra l'imposer.

Camille Paglieri

Pauvreté: la jeunesse en première ligne

Dans son dernier rapport sur la pauvreté, l'Observatoire des inégalités montre que celle-ci frappe particulièrement la jeunesse.

Retenant un seuil de pauvreté à 885 euros par mois pour une personne seule et 1 328 euros pour un couple sans enfants, l'Observatoire dénombrait 5,3 millions de pauvres en 2018. Parmi ceux-ci, la moitié ont moins de trente ans.

Selon le rapport, «leur situation était déjà dégradée avant cette année noire» puisque le taux de pauvreté parmi les jeunes était passé de 8 % en 2002 à 12,5 % en 2018. Mais la crise actuelle ne fait qu'aggraver le phénomène. Si les personnes âgées en

ont subi les plus lourdes conséquences en matière de santé, les jeunes sont en première ligne en ce qui concerne l'emploi et le revenu. Ils occupent bien souvent les emplois les plus précaires ou non salariés et encaissent le choc en premier. Ainsi, en cas de baisse d'activité, les intérimaires sont la première variable d'ajustement.

Premières victimes du chômage, les jeunes disposent rarement d'indemnités: ils ont rarement cotisé suffisamment pour bénéficier

d'allocations-chômage, et le RSA est réservé aux plus de 25 ans. Il ne leur reste alors que la solidarité familiale ou de voisinage.

22 % des jeunes qui ne vivent plus chez leurs parents sont sous le seuil de pauvreté, soit plus d'un jeune adulte sur cinq. Cela frappe évidemment les jeunes des classes populaires.

Eh bien, si la jeunesse ouvrière est aujourd'hui la première victime de la crise du capitalisme, elle sera aussi demain sans aucun doute la première à brandir l'étendard de la révolte.

Christian Bernac

Nos lecteurs écrivent

Debout les forçats de la faim!

«Je rejoins les centaines d'étudiants qui font régulièrement la queue pour récupérer les colis alimentaires au campus de Saint-Charles à Marseille. La file s'allonge au fur et à mesure et semble interminable. Depuis mars, elle n'a jamais été aussi longue.

En effet, depuis le premier confinement, les étudiants qui galèrent peuvent s'inscrire en ligne chaque semaine pour réserver un colis alimentaire. Tant de monde s'y est pressé que l'opération a continué même après le déconfinement. Chaque semaine, plus de mille colis alimentaires sont distribués par des bénévoles d'associations et des syndicats étudiants, qui se relaient dans les différents campus de l'université.

Après une bonne heure d'attente, en dehors d'aliments basiques tels que féculents, boîtes de conserve, et cinq fruits et légumes maximum (!), les étudiants peuvent se procurer des



produits d'hygiène essentiels comme des protections hygiéniques et des masques.

La condition de milliers d'étudiants était déjà très dure avant le Covid. Avec la crise sanitaire, qui a brutalement aggravé la crise économique, elle n'a fait qu'empirer. Occupant le plus souvent des postes précaires, dans la restauration, le tourisme, ou de saisonniers pour financer les études, nous sommes parmi les premiers à avoir vu nos contrats non renouvelés, et aujourd'hui trouver le moindre petit boulot est un parcours du combattant. Quant aux aides de l'État, nous n'en avons pas vu la couleur. Ses caisses sont dédiées au sauvetage des profits capitalistes. Cela explique le succès de ces distributions.

En France comme ailleurs, des millions de futurs travailleurs font l'expérience brutale de la lutte des classes avant même d'accéder au marché du travail.»

Une lectrice

Des livreurs surexploités

«Dans la période de crise sanitaire que nous vivons, voici deux exemples de la dégradation des conditions de vie et de travail de travailleurs précaires que je connais.

L'un est autoentrepreneur, livreur à vélo pour la plate-forme Uber Eats. Avant le confinement, en travaillant parfois dix heures et plus par jour, cinq à six jours sur sept, il pouvait être rémunéré de 1 850 à 1 900 euros par mois, desquels il faut déduire les charges. Il exerçait cette activité sur la région parisienne. Maintenant, depuis plusieurs mois en province, où les commandes sont moins nombreuses et ont de toute façon beaucoup diminué, il ne gagne plus que 850 à 900 euros pour huit heures de travail par jour.

Malgré le nouveau confinement, Uber Eats continue de recruter, et les candidats ne manquent pas. La crise sanitaire et la perte de leur petit boulot pour de nombreux travailleurs précaires, ont rendu la concurrence

plus rude, les courses moins nombreuses et les revenus moins élevés pour chacun.

Le second travaillait dans l'événementiel jusqu'en mars dernier. Embauché comme extra par Elio, il signait un contrat journalier, embauché le matin, licencié le soir. Ainsi, en un mois complet, il pouvait avoir signé une trentaine de contrats journaliers. S'il travaillait moins, ce sont les indemnités de chômage qui venaient en complément de son salaire. Mais avec le confinement tout s'est arrêté.

Ce travailleur a perçu ses indemnités tant que ses droits au chômage ont été ouverts. Mais, l'événementiel ne reprenant pas et ses droits s'épuisant, il a cherché du travail là où il y en avait encore. Il se retrouve prestataire chez un sous-traitant de Chronopost, comme livreur à partir de six heures du matin et jusqu'à ce que son camion soit vidé. Il est payé 1 euro par client livré!»

Une lectrice

Éthiopie : les ravages de la guerre

En Éthiopie, près de 45 000 personnes ont dû se réfugier au Soudan voisin pour fuir les combats entre l'armée nationale et les troupes de l'État régional du Tigré. La capitale du Tigré, Mekele, une ville de 500 000 habitants, a été bombardée et finalement prise par l'armée nationale.

La population de la région paie ainsi la lutte pour le pouvoir engagée depuis plusieurs années entre les dirigeants d'Addis-Abeba, la capitale fédérale, et ceux du Tigré. L'Éthiopie est en effet depuis 1995 un État fédéral composé de dix États régionaux, constitués sur une base ethnique et jouissant d'une large autonomie. Jusqu'en 2018, le pouvoir central était aux mains de dirigeants originaires du Tigré. Cette région n'abrite pourtant que 6 % de la population, mais l'élite tigréenne a toujours fourni une partie des dirigeants du pays. De plus, c'est un mouvement de guérilla tigréen, le TPLF, qui a renversé en 1991 la junte militaire à la tête du pays. Mais en 2018 Abiy Ahmed, appartenant à l'ethnie majoritaire du pays, les Oromos, a été élu Premier ministre. Il a entrepris de mettre fin à

la toute-puissance des dirigeants tigréens.

La lutte s'est alors engagée. Abiy Ahmed a destitué des dirigeants tigréens et lancé en vain des mandats d'arrêt contre certains d'entre eux. Lorsqu'il a annoncé que les élections prévues en août dernier étaient reportées à une date ultérieure à cause de l'épidémie de coronavirus, le Tigré a organisé ses propres élections le 9 septembre et déclaré qu'il ne reconnaissait plus le gouvernement central. La guerre a alors commencé. Dans ce combat pour le pouvoir, Abiy Ahmed a pu s'appuyer sur le ressentiment suscité par les dirigeants tigréens. Ceux-ci avaient outrageusement profité de leur situation pour piller les caisses de l'État central et favoriser leur propre ethnie, comme lorsqu'ils ont annexé toute une partie des terres appartenant aux Amharas,



Soldats amharas en route pour l'offensive au Tigré.

l'ethnie de la région voisine. Alors que les cultivateurs amharas et tigréens vivaient en paix et que, notamment, les mariages mixtes sont fréquents, la guerre va aiguïser les tensions ethniques.

Pendant qu'Abiy Ahmed et les dirigeants tigréens s'affrontent pour le pouvoir, les travailleurs éthiopiens plongent dans la misère. Les entreprises des pays impérialistes exploitent en Éthiopie une des mains-d'œuvre les moins chères du monde. Les ouvrières travaillant pour les grandes marques

de la confection doivent se contenter de salaires représentant un tiers de ceux du Bangladesh. Sur ce point, il y a unanimité dans la classe dirigeante éthiopienne, quelle que soit son origine. Tous s'en prévalent pour chercher à attirer toujours plus d'investisseurs et atteindre ainsi un taux de croissance de plus de 8 % par an. Mais, pour les travailleurs, il est de plus en plus difficile de se nourrir et de se loger. Les prix des aliments de base que sont le mil et le sorgho ont plus que doublé

en un an, sous les coups de la crise économique mondiale et du coronavirus. Et si la guerre devait durer, cela ne pourrait que s'aggraver.

Les politiciens et les capitalistes qui créent cette situation sont les ennemis mortels des travailleurs, qu'ils soient à Addis-Abeba, au Tigré ou installés dans les grandes puissances. La classe ouvrière et toute la population pauvre ne peuvent mener la lutte contre eux qu'au coude-à-coude, quelle que soit leur ethnie.

Daniel Mescla

Madagascar : la famine et ses responsables

Dans le dernier numéro de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs, nos camarades de l'Union africaine des Travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent les causes de la famine qui sévit à Madagascar.*

« Dans le sud de Madagascar, des hommes, des femmes et des enfants amaigris par une famine qui les ronge depuis des mois sont abandonnés à leur sort par les autorités malgaches.

La sécheresse qui dure depuis plusieurs années dans cette région a certes contribué à une baisse dramatique

de la production agricole, mais elle n'est pas seule responsable de cette famine et des morts, qui affectent en premier lieu les plus faibles, les enfants et les personnes âgées.

Madagascar est dirigé par des hommes d'affaires qui ont fait fortune en pillant les caisses de l'État, en

exploitant des travailleurs payés avec des salaires de misère, qui sont uniquement obsédés par l'appât du gain. Toute l'économie malgache est dirigée et orientée vers le développement du profit et une surrémunération du capital. Les investissements utiles et indispensables à la population ne figurent que dans les discours électoraux des différents candidats à la présidence de la République, sans qu'aucune de ces promesses ne voie le début d'une réalisation. Les logements

manquent ou sont tellement rudimentaires qu'ils sont emportés au moindre cyclone. La majorité des Malgaches ne disposent pas de l'électricité et, quand ils l'ont, elle est coupée la moitié du temps faute de stock de fuel dans les centrales ! Seuls les riches s'en sortent, en imposant des salaires de misère dans les entreprises et sur les propriétés agricoles, et grâce à la corruption généralisée qui gangrène tout le pays. La souffrance des plus démunis n'empêche pas ces vautours de vivre dans un luxe insolent, comme n'importe quel capitaliste des pays riches.

Face à l'urgence d'agir pour sauver la vie des 500 000 Malgaches du sud de l'île menacés de mourir de faim, Rajoelina, le président de la République n'a rien trouvé de mieux que venir se faire filmer dans la région pour y faire la promesse de « *trouver une solution concrète et rapide, en faisant installer des centres d'approvisionnement alimentaire à Amboasary Atsimo, Ambovombe, Beloha Androy et Tsihombe* ». Pour vaincre la famine dans le Sud, il a aussi déclaré « *compter sur des projets d'adduction d'eau pour approvisionner les communes et les villages*

touchés par la sécheresse ».

En fait, il ne fait que montrer l'impuissance totale de la bourgeoisie malgache à prévenir ce genre de catastrophe humaine. Mais la sécheresse et la minorité de parvenus malgaches ne sont pas les seuls responsables de la situation. Les capitalistes du monde entier profitent aussi de la situation, notamment en obligeant le gouvernement malgache à leur donner accès, quasiment sans retour pour le pays, à ses richesses naturelles, minières et agricoles, et en lui imposant des intérêts exorbitants pour les prêts bancaires dont il a besoin pour faire fonctionner l'économie.

Pour sortir définitivement de cette situation, la classe ouvrière malgache, des villes et des champs, devra mettre fin à cette société capitaliste absurde, incapable d'assurer ne serait-ce que la sécurité alimentaire de la population, dans un pays qui possède autant de richesses naturelles.

La dette de l'État malgache doit être effacée. Mais le pays ne pourra se relever tant qu'il sera dirigé par cette classe capitaliste exploiteuse, avide et obsédée par le pillage des richesses. »

Le pouvoir aux travailleurs



Distribution de colis alimentaires au sud de Madagascar.

Iran: le terrorisme d'État impérialiste

Un nouvel assassinat politique ciblé a touché l'Iran. Le 27 novembre, Mohsen Fakhrazadeh, physicien figurant à la tête du programme nucléaire iranien, a été tué dans le cadre d'une opération complexe et minutieuse que les dirigeants de Téhéran attribuent au gouvernement israélien et à ses services secrets, le Mossad.

Il y a moins d'un an, en janvier dernier, c'était le général Qassem Soleimani, responsable des opérations militaires iraniennes en Irak, qui était visé et assassiné par un drone américain devant l'aéroport international de Bagdad. Trump avait alors justifié a posteriori son ordre de tuer Soleimani, en le qualifiant de « terroriste numéro un » dans le monde, qui aurait préparé des attaques « imminentes » contre des diplomates et militaires américains. Hormis, quelques mois plus tard, une experte mandatée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, peu de voix s'étaient alors fait entendre, venant des

grandes puissances occidentales, pour condamner cet acte de terrorisme d'État. L'administration Trump, qui s'était retirée deux ans plus tôt de l'accord sur le nucléaire iranien signé en 2015 par le gouvernement Obama, pesait de tout son poids diplomatique et économique. Il n'était en effet pas question de permettre à des impérialismes concurrents du géant américain de profiter en quoi que ce soit de son absence pour faire affaire avec l'Iran. Il était commode pour eux de fermer les yeux sur ce qui pouvait alors passer pour un acte de guerre.

Ce nouvel assassinat, d'un civil cette fois, fût-il proche

des sphères du pouvoir, ne suscite pas plus de protestations officielles. Au ministère français des Affaires étrangères, par exemple, on ne réagit qu'en exprimant « préoccupation » et « attention ». L'acte, sans doute l'œuvre du pouvoir israélien accompli avec l'aval de son allié américain, est pourtant clairement un geste d'agression envers l'Iran, destiné à fragiliser davantage les relations économiques de ce pays avec les signataires de l'accord de 2015 et à rendre plus difficile sa remise en route.

L'embargo décidé par l'administration Trump avait eu des conséquences catastrophiques pour la population iranienne, pour laquelle les exportations pétrolières constituent la principale source de revenus. Après sa défaite encore mal acceptée face à Joe Biden, Trump n'a d'ailleurs eu de cesse de multiplier les sanctions, faisant passer le message qu'il



La scène de crime.

pourrait continuer jusqu'en janvier 2021, date où il devra passer la main. De toute façon, même si le nouveau président américain élu a manifesté son intention de faire reprendre à son pays sa place dans l'accord de 2015, les sanctions mises en place envers l'Iran sont toujours appliquées, et leurs effets terribles sur sa population persistent.

Ce dernier acte de terrorisme d'État ne peut, au passage, que renforcer les positions de la fraction la

plus conservatrice du pouvoir iranien, qui joue sur un possible discrédit du pouvoir actuel du « modéré » Hassan Rohani, avant l'élection présidentielle qui doit avoir lieu à Téhéran en juin prochain. Peu important aux auteurs de l'assassinat les conséquences potentielles sur la population iranienne déjà sous le joug d'un pouvoir autoritaire. Et parier sur l'augmentation des tensions régionales est pour les dirigeants israéliens leur pain quotidien.

Viviane Lafont

Afghanistan: des décennies de guerre

Le 29 novembre, dans la province de Ghanzi à l'est de l'Afghanistan, un attentat suicide a fait 30 morts du côté des forces afghanes. Le jour même, un autre attentat-suicide à la voiture piégée a tué un civil et en a blessé vingt autres, dans la ville de Qalat, au sud du pays. Il visait la voiture du chef du conseil provincial, qui a été blessé.

Les attentats se succèdent en fait depuis des mois. S'ils ne sont pas tous revendiqués par les talibans, car nombre de milices agissent ainsi, dont celles de l'organisation État islamique, on assiste à une recrudescence de ceux commis par les talibans contre l'armée afghane et les représentants d'un pouvoir avec lesquels ils sont censés conclure la paix.

En février dernier, un premier accord a été signé sous la houlette des États-Unis, censé garantir une stabilité du pays une fois les troupes américaines parties. Mais les négociations de paix, commencées en septembre à Doha, au Qatar, entre le gouvernement afghan jusque-là soutenu par les États-Unis et les talibans, traînent en longueur. Ces derniers font monter les enchères en quelque sorte, en multipliant les attentats pour montrer qu'ils sont maîtres du jeu et que, de ce fait, ils ne peuvent que constituer la composante principale du futur gouvernement. Car, le retour des talibans au pouvoir fait peu de doute.

En décidant de retirer les

troupes américaines d'Afghanistan, ce qui ne devrait être effectif que dans plusieurs mois, Trump a dit vouloir ainsi respecter sa promesse de campagne : « ramener les soldats américains à la maison ». Mais là n'est pas la seule raison d'une telle décision. L'impérialisme américain a déclenché cette guerre aux lendemains des attentats de septembre 2001, et force est de constater que l'armée américaine n'a fait que s'y enliser depuis.

Le problème de l'impérialisme américain n'est certes



Une milice de talibans.

pas le sort de la population pauvre, ni celui des femmes, dont les droits n'ont d'ailleurs que fort peu progressé malgré les promesses faites pour justifier l'intervention américaine. Comme en Irak, les États-Unis veulent se sortir d'un borbier, tout en trouvant des forces qui puissent ensuite garantir le maintien de leur ordre, et peu importe si celles-ci imposent une dictature tout

aussi moyenâgeuse que celle qui pèse sur le peuple saoudien. Ainsi les ennemis d'hier deviennent les alliés de demain. Il faut rappeler qu'avant 2001, avant de devenir les ennemis à abattre, les talibans étaient les alliés de l'impérialisme. Les voilà de nouveau devenus des interlocuteurs privilégiés.

Ces dix-neuf années de guerre menée par l'armée américaine, avec l'aide de

l'armée française de 2001 à 2014, ont ravagé le pays. Des centaines de milliers de morts et sept millions de réfugiés en constituent le tragique bilan, sans parler des centaines de milliards de dollars ainsi engloutis. Les manœuvres de l'impérialisme pour maintenir sa domination ne peuvent aboutir qu'à étendre cet incendie qu'il a allumé.

Aline Rétesse

Marchés financiers: quand Warren rachète Buffett

Pour la première fois de son histoire, le groupe Berkshire Hathaway, dirigé par Warren Buffett a décidé de céder à la mode en vogue chez les financiers en rachetant ses propres actions pour en faire monter la valeur. Il a consacré 16 milliards de dollars à racheter ses propres actions, pour les détruire ensuite et en faire monter la valeur.

Le groupe vaut aujourd'hui 530 milliards de dollars à la Bourse, accumulant des parts dans de nombreux groupes industriels comme Lubrizol ou Duracell, passant de la joaillerie de luxe à l'assurance, et dernièrement de l'industrie pharmaceutique à des sociétés de négoce.

Celui qui reste considé-

ré, à 90 ans, comme un expert de la spéculation par ses pairs avoue aujourd'hui son manque d'inspiration. Son groupe avait ainsi sous le coude 147 milliards de dollars de liquidités fin septembre. Mais, malheureusement selon lui, dans cette nouvelle étape de la crise, la Réserve fédérale, la banque centrale des États-Unis, a aidé les finan-

ciers et les grands détenteurs de capitaux à un point tel que les prix des actions sont maintenant trop élevés pour faire de bonnes affaires.

À l'image de la classe capitaliste, le pauvre Warren est ainsi contraint de dormir sur un trop gros matelas de dollars dont il ne sait que faire.

Gilles Boti

Friedrich Engels (1820-1895), révolutionnaire communiste

Le 28 novembre 1820, naissait Friedrich Engels, qui allait être le compagnon de lutte et l'ami de Karl Marx.

Engels naît à Barmen, en Rhénanie. Son père est un fabricant textile prospère, dans la vallée de la Wupper.

Dans les *Lettres de la vallée de la Wupper* (1839), Engels, révolté, dénonce la « terrible misère parmi les classes inférieures, en particulier parmi les ouvriers des fabriques : rien qu'à Elberfeld, 1200 enfants d'âge scolaire sur 2500 sont soustraits à l'enseignement et grandissent dans les fabriques », payés moitié moins que les adultes. À Brême puis à Berlin, Engels se frotte aux idées nouvelles et radicales de son époque. Inquiet de l'évolution du jeune homme, son père l'envoie travailler en Angleterre, dans une fabrique textile de Manchester dont il est un associé.

Les deux années d'Engels à Manchester (1842-1844) transforment sa vision du monde, mais ce n'est pas dans la direction souhaitée par son père. La ville d'industrie cotonnière aux 500 cheminées d'usine et aux 100 000 ouvriers est le berceau de la révolution industrielle. Des fortunes colossales s'y bâtissent, et le prolétariat moderne s'y forge une conscience. Dans l'ouvrage qu'il consacre à *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre* (1845), Engels explique ce qu'est cette révolution industrielle, qui va gagner le continent européen après la Grande-Bretagne. L'ouvrage détaille les conditions de travail des différents secteurs de la classe ouvrière : journées de 12 ou 14 heures,

accidents et empoisonnements au travail, conditions de vie insalubres dans des taudis et dans des caves, etc. Dans un réquisitoire féroce contre le capitalisme industriel en développement à Manchester, Engels appelle de ses vœux une révolution sociale qui mettra à bas ce système qui « ôte à des milliers d'êtres les moyens d'existence indispensables ».

Avec Marx, dans le combat révolutionnaire

En 1844, à Paris, sur le chemin du retour vers la Rhénanie, Engels noue avec Karl Marx (1820-1883) l'amitié d'une vie. Les deux hommes partagent les mêmes idées et engagent une collaboration qui ne cessera pas. Communistes, ils ne se satisfont pas des projets de communautés avancés par le Britannique Robert Owen et le Français Charles Fourier. Pour eux, le moteur de l'évolution historique, ce sont les luttes de classes. Or « les prolétaires n'ont à perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à gagner. » C'est donc en direction de cette classe qu'ils orientent leurs efforts.

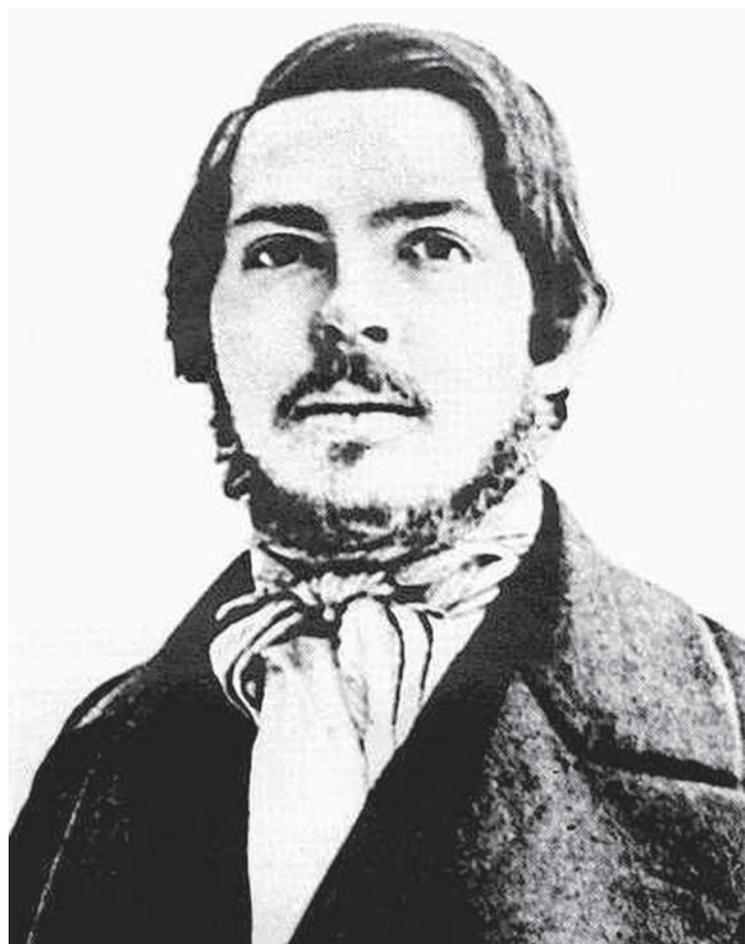
À Londres en 1847, Marx et Engels convainquent les ouvriers allemands émigrés de la Ligue des justes de la rebaptiser Ligue des communistes, et de changer leur devise de « Tous les hommes sont frères » en « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». Au tournant de l'année 1848, ils écrivent pour cette organisation un

programme, le *Manifeste du parti communiste*, qui précise leurs idées sur l'histoire des sociétés, le présent capitaliste et l'avenir dont le prolétariat est porteur.

Pendant les révolutions européennes de 1848, les deux hommes dirigent la *Nouvelle gazette rhénane*, un quotidien radical de Cologne qui sera interdit en juin 1849. La bourgeoisie libérale, effrayée par l'ardeur du prolétariat, se rallie à l'aristocratie et aux autorités qu'elle combattait la veille ; les deux classes possédantes se tournent contre le petit peuple insurgé. En 1849, Engels participe aux combats révolutionnaires dans le pays de Bade et le Palatinat, puis à ceux de la vallée de la Wupper. Quand le soulèvement est vaincu par les troupes prussiennes, il se réfugie en Suisse puis en Grande-Bretagne, où il débarque le 10 novembre 1849.

Outre-Manche, le combat continue

Engels rejoint bientôt Manchester, où il va travailler, pendant vingt ans, dans la gestion d'Ermen & Engels, la firme textile à laquelle son père est associé. Pendant ces deux décennies, Engels aide financièrement les Marx. Ceux-ci, réfugiés à Londres, traversent des années difficiles. Engels est convaincu que le travail de Marx, qui rédige alors une critique de l'économie politique bourgeoise, *Le Capital* (dont le premier livre parut en 1867), est irremplaçable. Il ne se contente pas de lui envoyer de l'argent, il lui fournit de la documentation et rédige, pour le libérer,



ARC

nombre des articles que Marx adresse chaque semaine au *New-York Daily Tribune* (de 1851 à 1862). Ces textes critiquent la politique des pays européens, la répression britannique de la révolte indienne de 1857, ou l'intervention des puissances européennes en Chine.

Engels, pas plus que Marx, ne sépare le travail théorique de l'action. Au début des années 1860, après une longue décennie de reculs dus aux défaites de 1848-1849, le mouvement ouvrier progresse de nouveau, avec une multiplication des grèves, des syndicats et des sociétés ouvrières. Une Association internationale des travailleurs (AIT), regroupant des militants et des organisations de différents pays, est formée à Londres en 1864. Marx s'y engage et y assure un rôle dirigeant. Quand, en 1870, Engels quitte enfin ce qu'il appelle son « travail de chien », il déménage à Londres et participe pleinement à l'AIT. Avec Marx, Engels suit les développements du Parti social-démocrate allemand, en plein essor à partir de 1875. Il s'intéresse de près au mouvement ouvrier britannique, marqué par le réformisme, mais aussi par un courant révolutionnaire minoritaire dont la fille de Marx, Eleanor, (1855-1898), est une des représentantes.

Philosophe, polémiste

Dans l'*Anti-Dühring* (1878), Engels se livre à une critique sans concessions des positions réformistes du philosophe allemand Eugen Dühring. Trois chapitres issus de cet ouvrage sont publiés en 1880 sous le

titre *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, dans lequel il situe l'apport spécifique de Marx aux idées socialistes. Dans *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884), Engels analyse, sur la base des connaissances scientifiques contemporaines, l'évolution des structures familiales et l'émergence de l'État dans l'histoire des sociétés. D'une grande curiosité, il applique la méthode du matérialisme dialectique à l'étude de la nature dans *Dialectique de la Nature* (1883), resté inachevé.

Passage de témoin

Marx meurt en 1883. Engels est son exécuteur testamentaire. Il publie les livres 2 (1885) et 3 (1894) du *Capital* et assure la réédition de plusieurs ouvrages de Marx. Engels assume désormais seul ce qui fut longtemps leur travail commun : aider, conseiller, orienter le mouvement ouvrier international. Tous les militants, de la Russie à l'Amérique, du Portugal au Danemark, qui écrivent à Engels obtiennent une réponse. Ceux qui frappent à sa porte sont accueillis. Engels est ainsi le chaînon vivant qui relie les premières années du mouvement ouvrier communiste et la génération qui bâtit la II^e Internationale.

Engels meurt en août 1895. Fidèle à son athéisme, il a demandé à être incinéré, et ses cendres sont dispersées dans la Manche. Quant aux idées qu'il a défendues pendant 50 années, dont 40 avec Marx, loin de mourir, elles continueront de se diffuser dans le mouvement ouvrier international.

Michel Bondelet



Engels entouré de dirigeants de la Deuxième internationale.

Logique capitaliste : la Bourse ou la vie

Danone, IBM, Total, General Electric... de grands groupes riches à milliards multiplient les annonces de suppressions d'emplois et les fermetures d'usines en invoquant la crise du Covid

Deux mille emplois supprimés chez Danone, 1 200 à 1 400 chez IBM, 700 dans les raffineries de Total... Médiapart a recensé au 1^{er} décembre 73 000 emplois immédiatement menacés sur le seul territoire français. Les mêmes groupes annoncent des dizaines de milliers de suppressions d'emplois à l'échelle de l'Europe et du monde. Leurs patrons ne cachent pas qu'il s'agit de choyer les actionnaires. Emmanuel Faber, le PDG de Danone, a ainsi déclaré : «*Le cours a baissé de 30% depuis un an. La rentabilité est fondamentale. C'est le socle des investissements de demain.*» De son côté, le patron de Total a augmenté de 6% les dividendes versés à ses actionnaires pour l'année 2019, soit

un montant de 6,7 milliards d'euros, alors qu'il supprime des emplois.

Un tel cynisme, alors que le gouvernement a ouvert sans compter les caisses de l'État et multiplié les suppressions d'impôts et de cotisations sociales pour les entreprises, fait désordre. Bruno Le Maire s'est senti obligé de dénoncer il y a quelques semaines «*l'effet d'aubaine de certains plans*» tandis, qu'Élisabeth Borne fronçait les sourcils : «*Lancer des procédures sociales d'une telle ampleur en pleine période de crise sanitaire pose question.*»

Mais les capitalistes ne disent jamais merci à leurs serviteurs. Et quand ces grands groupes invoquent la crise sanitaire pour justifier

cette saignée d'emplois, ce n'est pas seulement de la communication. La crise du Covid a certes été directement responsable de pertes du fait de l'arrêt de certaines productions et du ralentissement des échanges internationaux, elle a surtout accéléré la guerre acharnée que se livrent les capitalistes entre eux. Les capitaux disponibles, encore plus abondants avec les plans de relance mis en œuvre par tous les gouvernements et les taux d'intérêts au plus bas, se dirigent vers les entreprises qui apparaissent les plus prometteuses. Les secteurs vieillissants, qui ne dégagent plus assez de profits ou qui exigent de lourds investissements sont plus ou moins abandonnés. C'est vrai pour Total ou Valourec dans le secteur pétrolier comme pour IBM dans l'informatique. Comme le dénonce un porte-parole de

l'Unsa de cette entreprise : «*IBM se débarrasse des anciens métiers et des plus vieux salariés pour se focaliser sur les nouveaux (cloud, intelligence artificielle) avec moins de monde, plus jeune.*» Depuis la révolution industrielle, chaque crise du capitalisme a vu disparaître les entreprises les moins rentables au profit de nouvelles. Comme les précédentes, la crise actuelle bouleverse les rapports de force, Amazon ou Apple prenant la place d'Exxon-Mobil ou de General Electric au sommet des capitalisations boursières. Pour ne pas disparaître, pour attirer les capitaux, pour rester en haut du classement, les

patrons doivent augmenter les dividendes et intensifier l'exploitation en réduisant les effectifs.

N'en déplaise aux ministres qui mouillent la chemise sur le devant de scène, aux politiciens de l'opposition qui prétendent vouloir moraliser le système ou encore aux dirigeants syndicaux qui proposent des plans industriels alternatifs, le capitalisme est fait de cette guerre permanente. Pour en finir avec les crises, le chômage de masse et la catastrophe sociale qu'il engendre, il n'y a pas d'autre voie que d'exproprier ces grands groupes capitalistes.

Xavier Lachau

Bridgestone-Béthune : les travailleurs demandent des comptes

Pour la première fois depuis l'annonce de la fermeture de l'usine de pneus Bridgestone de Béthune, l'intersyndicale avait appelé à un rassemblement devant la porte, vendredi 27 novembre. Environ 300 personnes se sont retrouvées le matin, dont la moitié de l'entreprise.

Pour tenter d'éviter une mobilisation, Bridgestone a maintenu les salaires malgré une production quasiment à l'arrêt. Et la direction peut compter sur les syndicats qui justifient leur refus d'appeler à une lutte sérieuse par la nécessité de ne pas perdre d'argent.

Des personnalités sont venues une fois de plus se montrer au rassemblement

en donnant pour seule perspective la recherche d'un repreneur. Après avoir entretenu l'illusion que Bridgestone pourrait continuer son activité, tous, du président de région Xavier Bertrand aux représentants du Parti communiste français et de la France insoumise, laissent maintenant entendre qu'un groupe de fabricants de pneus, chinois

ou peut-être indien, pourrait être intéressé par le site, pour avoir un point d'entrée sur le continent européen.

Mardi 1^{er} décembre, une centaine d'ouvriers sont allés chercher le directeur à son bureau. Il a dû aller au réfectoire pour s'expliquer devant les travailleurs sur l'interruption des négociations concernant les conditions de départ en pré-retraite. Il a tenté de se justifier devant une assemblée houleuse. La mobilisation des travailleurs est la seule réponse à opposer à la catastrophe annoncée.

Correspondant LO

Calcia - Gargenville : face aux menaces de suppressions d'emplois



Les grévistes de Ranville.

Jeudi 26 novembre, les travailleurs de la majorité des sites des cimenteries Calcia se sont mobilisés contre l'annonce de la direction du groupe HeidelbergCement voulant supprimer plus d'un poste sur dix parmi les 1 330 salariés des sites français.

Racheté en 2016 par le puissant groupe allemand, Ciments Calcia a décidé de réorganiser sa production et de s'attaquer à deux de ses dix sites. Cent soixante deux emplois sont menacés, à Cruas dans l'Ardèche et à Gargenville dans les Yvelines, ainsi qu'au siège de Guerville à l'occasion de son déménagement dans le département voisin des Hauts-de-Seine.

Le 26 novembre, les grévistes de Cruas ont fait le déplacement à une cinquantaine pour manifester devant le site d'Airvault, dans les Deux-Sèvres, renforçant la mobilisation de leurs collègues de ce site, où trois travailleurs ont été victimes d'accidents du travail en quelques mois, et où l'état lamentable des installations vient de provoquer la colère des ouvriers.

À Gargenville, 58 postes devraient disparaître sur 90, ne laissant fonctionner que l'activité de broyage. Jeudi 26, la quasi-totalité des travailleurs s'est rassemblée devant l'entrée, banderole déployée et feu de palettes allumé. Ils exigent le maintien de tous les emplois. Les promesses de la direction sur d'éventuels reclassements, comme sur le maintien du broyage, ne convainquent personne.

Cette journée de mobilisation, qui a également touché des travailleurs d'autres sites, comme celui de Ranville, dans le Calvados, où la direction tente d'endormir les travailleurs en parlant des modernisations prévues, ne doit être qu'un début. Les profits du groupe (1,6 milliard pour 2019) doivent servir à garantir les emplois.

Correspondant LO



Hôtels de luxe à Paris : les milliardaires à l'offensive

Les groupes internationaux milliardaires, qui possèdent la plus grande part des hôtels de luxe à Paris, sont passés à une offensive brutale contre leurs salariés.

Depuis huit mois, le chômage partiel de masse est pris en charge par l'État, mais le personnel, lui, n'est rémunéré qu'à 84 %, soit une perte de 2 à 300 euros tous les mois. De plus, dans le cadre de l'aide prolongée en 2021 « en faveur du secteur touristique », les grands groupes hôteliers ont été abreuvés de milliards largement distribués par le gouvernement. Mais le patronat richissime de ces hôtels en veut encore plus.

Ainsi l'hôtel Warwick, qui fait partie d'un groupe de plusieurs hôtels, et le groupe Accor, pour les hôtels Sofitel Arc de Triomphe et Sofitel Le Faubourg, tous trois situés dans le 8^e arrondissement de Paris, ont utilisé par périodes de trente jours la procédure de

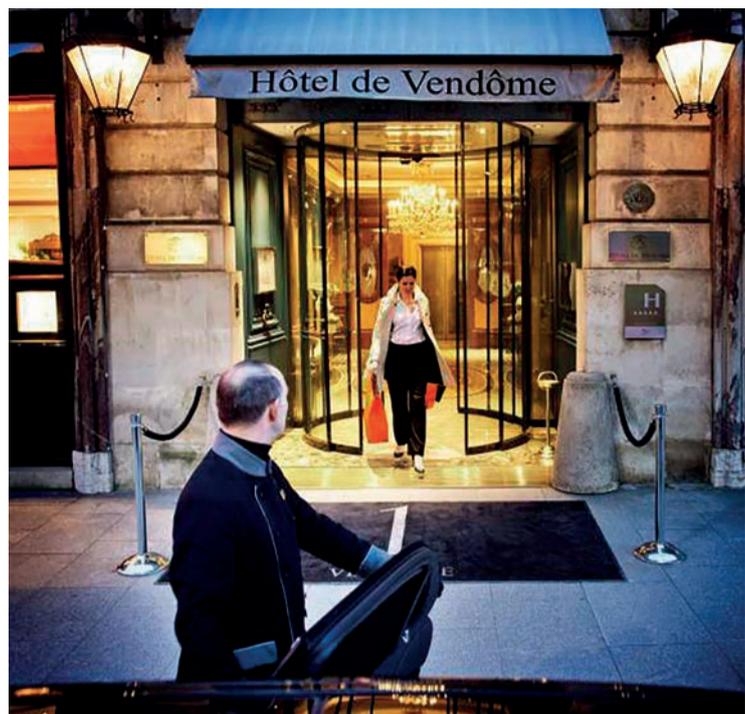
licenciement de moins de dix personnes. Cette procédure leur permet de jeter à la rue les salariés, sans même devoir en passer par un plan social. Le PDG du groupe Accor avait pourtant tenu à se faire de la publicité au début du premier confinement en déclarant devant les médias : « *Jamais le groupe Accor ne licenciera son personnel.* » Et d'ajouter : « *Nous nous faisons l'honneur de conserver la totalité de nos effectifs... Cela fait partie de notre morale d'entreprise.* » On voit la portée de cette morale!

Le Méridien et Le Crillon, qui regroupent plus de 600 salariés chacun, ont mis en route des plans de suppressions d'effectifs qui touchent environ 200 salariés dans chaque

établissement. Quant aux patrons de l'hôtel cinq étoiles Le Collectionneur, où travaillent 250 salariés, ils annoncent aux syndicats que la masse salariale de l'hôtel est un problème, ce qui est une menace assez claire.

Le milliardaire saoudien al-Jaber, grand ami des politiciens français, dont le fameux Balkany, s'est fait fort à plusieurs reprises depuis huit mois de ne pas payer en temps et en heure les salaires des travailleurs de ses hôtels de luxe, le Balzac, le De Vigny, le La Trémoille, etc. La liste des attaques contre les salariés des hôtels de luxe de Paris n'est pas close.

En plus des suppressions d'emplois, les directions d'entreprise ont commencé un peu partout ce qu'ils appellent « *les regroupements de fonctions* ». Du personnel de cuisine aux femmes de



chambre, tous pourraient ainsi être amenés à faire deux postes au lieu d'un. Ces patrons estiment que la situation est favorable pour renforcer l'exploitation et ils en profitent.

Des syndicats CGT ont appelé le personnel de tous les hôtels de luxe à se joindre, derrière leurs propres

revendications, à la manifestation traditionnelle des sans-emploi du 5 décembre. Les salariés, isolés les uns des autres car depuis huit mois en chômage partiel, sont dans une situation difficile pour se défendre, mais ils doivent saisir toutes les occasions de se regrouper.

Paul Sorel

Pontcharra : Lydia vit ici, travaille ici, elle reste ici!



C'est avec joie et larmes que Lydia Guinnou-Veyrat et ses collègues de travail ont appris la bonne nouvelle : l'obtention d'un titre de séjour pour cette aide-soignante d'un Ehpad de Pontcharra, petite ville de l'Isère, proche de Chambéry.

Originaire du Bénin, venue en France en mai 2019, Lydia avait obtenu un CDI et, après le décès de son mari français, elle espérait le renouvellement de son titre de séjour. Mais le préfet de Savoie, département où elle habite, en avait décidé autrement, lui signifiant une OQTF (obligation de quitter le territoire) au prétexte qu'elle « *ne justifiait d'aucune insertion particulière dans la société française* » ! Un comble, pour une aide-soignante qui n'a pas ménagé ses efforts en pleine épidémie.

Autant dire que

l'expulsion brutale d'une première de corvée souleva d'abord l'indignation et la mobilisation de tous ses collègues de travail et du corps médical. Puis, se répandant d'Ehpad en familles, et bien au-delà de la ville, la mobilisation s'amplifia : pétition, appel aux associations, partis, syndicats, interpellation du préfet, ministre, etc. La presse et les réseaux sociaux amplifièrent cet élan de solidarité. C'est ainsi qu'une infirmière du Nord, pour soutenir Lydia, recueillit plus de 38 000 signatures en l'espace de quatre jours!

C'est la veille d'une manifestation de soutien pour elle et tous les migrants, prévue le samedi 28 novembre à Chambéry, qu'Olivier Vèran et Marlène Schiappa annonçaient qu'ils lui avaient décroché un titre de séjour, « émus » qu'ils étaient par la situation de Lydia. Ben voyons! Personne n'est dupe et tous savent que, sans leur mobilisation, Lydia n'aurait rien eu.

Malgré la bonne nouvelle, une centaine de personnes ont quand même tenu à manifester le lendemain à Chambéry pour dire stop à la chasse aux migrants orchestrée par ce gouvernement flanqué d'un préfet de Savoie aux méthodes expéditives.

Correspondant LO

Congés payés : des attaques programmées

Une visioconférence a réuni, lundi 30 novembre, la ministre du Travail, Élisabeth Borne, celui des PME, Alain Griset, et les représentants patronaux des cafés, restaurants, hôtels, discothèques et salles de spectacle pour discuter d'une éventuelle prise en charge par l'État des congés payés de leurs salariés.

Avec le reconfinement, les patrons de ces secteurs ont été obligés de fermer et de mettre leurs employés au chômage partiel. Ceux-ci ont continué à accumuler des droits à des congés payés, à raison de deux jours et demi de congés par mois. Les patrons réclament donc que l'État, qui paie déjà 100 % des salaires, prenne en plus en charge les congés. Ils veulent aussi que les salariés ne puissent pas prendre leurs congés au moment où le travail reprendra. Certains vont même jusqu'à demander la suppression de la 5^e semaine de congés cette année.

Comme d'habitude, le gouvernement met en avant les difficultés des petits patrons pour justifier des attaques contre les travailleurs et pour mieux cacher que celles-ci servent surtout les intérêts des plus gros patrons. Mais si une grande partie des restaurateurs, des libraires, des artisans, des petits

commerçants sont actuellement dans une situation financière critique, ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais.

En plus, leurs droits aux congés ont déjà été attaqués avec les ordonnances du gouvernement en mars, qui permettent aux patrons, jusqu'au 31 décembre 2020, d'imposer et de modifier pratiquement du jour au lendemain jusqu'à six jours de congés, alors qu'auparavant ils devaient respecter un délai de quatre semaines.

Si certains petits patrons ne peuvent vraiment plus payer les congés, il faut en faire supporter le coût aux propriétaires des banques et des grandes entreprises. Ils ont accumulé des profits gigantesques avant l'épidémie et continuent à le faire aujourd'hui, en exploitant toujours plus les travailleurs et en pressurant aussi, bien souvent, les petits patrons eux-mêmes.

Arnaud Louvet

Safran – Villaroche: la grève se renforce

Après une journée de grève spontanée dix jours auparavant, suivie de plusieurs débrayages, les salariés en équipe de l'usine Safran de Villaroche, en Seine-et-Marne, ont repris la grève lundi 30 novembre et mardi 1^{er} décembre pour exiger de pouvoir retourner manger au restaurant d'entreprise.

Depuis le premier confinement, la suppression du repas à la cantine pour ceux en équipe, près d'un millier sur cette usine qui produit des moteurs d'avions, est un objectif de la direction. Elle utilise la crise sanitaire pour en réalité imposer la journée continue, quitte à ce qu'on prenne le repas chez soi après la fin du travail à 14 heures. Derrière cela, c'est bien son plan pour la compétitivité, avancé en 2018 et déjà repoussé par une grève, que la direction veut tenter d'imposer. Le repas, moment convivial où on doit prendre son temps, fait trop baisser la productivité chère aux actionnaires.

Surprise par ce

mouvement parti de la base, organisé par des salariés des ateliers, la direction tente maintenant de faire du chantage. Lundi 30 novembre, elle annonçait qu'elle permettait aux ouvriers de reprendre leur repas à la cantine, mais uniquement s'ils acceptaient de pointer à l'aller et au retour. Cela les a convaincus de se remettre en grève sur les deux équipes, presque la totalité des 400 présents, beaucoup étant en chômage partiel suite à la réorganisation du travail depuis la crise sanitaire. Le lendemain, la grève s'est renforcée et étendue: totale au bâtiment 35, elle a gagné d'autres bâtiments jusque-là



peu impliqués. Plus rien ne sortait des ateliers.

Les grévistes s'organisent, faisant maintenant deux assemblées générales chaque jour pour chaque équipe. Le 1^{er} décembre, une assemblée commune réunissait même en partie les deux équipes, des salariés de l'après-midi en grève venant à l'usine dès 9 heures pour discuter avec leurs camarades du

matin. Dans ces assemblées, les ouvriers décident eux-mêmes des actions à organiser. La continuation de la grève était votée dès le lundi jusqu'aux prochaines négociations, prévues pour le jeudi suivant.

Beaucoup de jeunes travailleurs sont au coude-à-coude avec de plus anciens, certains jeunes prenant même des responsabilités dans le mouvement. La direction cherche à opposer aux grévistes ceux qui préfèrent, pour des raisons personnelles, faire la journée continue. Mais beaucoup de ceux-là sont souvent solidaires de la grève, voire

y participent. Car, tout le monde le sent, les patrons de Safran, comme ceux d'ailleurs, s'appuient sur la crise sanitaire pour tenter d'imposer des reculs à tous les salariés en augmentant la productivité.

Ils aimeraient peut-être faire manger les ouvriers comme Charlot dans le film *Les temps modernes*, attaché à la chaîne de montage, à qui on enfourne son repas dans la bouche pour qu'il ne quitte pas son poste de travail.

La seule réponse à ces rêves patronaux, c'est celle que donnent les ouvriers de l'usine: la grève!

Correspondant LO

Airbus Helicopters – Marignane: débrayage massif

Vendredi 27 novembre, un débrayage d'une demi-heure a rassemblé la quasi-totalité des travailleurs de production dans l'usine de fabrication d'hélicoptères de Marignane, dans les Bouches-du-Rhône.

Le sentiment que la direction profite de la situation sanitaire et de la crise pour imposer des reculs des conditions de travail s'est renforcé ces derniers temps. Au début du premier confinement, des chaînes de montage avaient été arrêtées, certaines pendant plusieurs semaines. La direction a déjà ponctionné des heures, voire des jours, sur les compteurs, pour récupérer ces temps non travaillés. Pour la même raison, elle a maintenant l'intention de faire travailler en heures supplémentaires.

Même si cela ne concerne pas tous les travailleurs, la

colère monte partout. Les travailleurs des bureaux ont télétravaillé, ceux de la Mécanique n'ont pas arrêté un seul jour, mais tous sentent que des attaques s'annoncent: gel des salaires, gel des embauches, menaces sur les horaires flexibles, accord de compétitivité sont autant de raisons de manifester sa colère.

Des travailleurs s'étaient réunis au niveau de certaines chaînes de montage. Des réunions qui prolongeaient les pauses officielles s'étaient multipliées sous le regard de la maîtrise. Le principe d'un arrêt de travail pour

lundi 30 novembre a été décidé dans plusieurs secteurs.

Dans ce climat, FO, majoritaire chez les ouvriers, a pris les devants et appelé à un débrayage de 10 heures à 10 h 30 vendredi 27, rejointe par la CGT, la CGC et la CFTC. Si les syndicats majoritaires dans les bureaux n'essayèrent pas d'y mobiliser les travailleurs, les ateliers, eux, se vidèrent. Le débrayage y fut massivement suivi. Tous heureux d'agir, des centaines de manifestants convergèrent en cortèges vers l'artère centrale.

En repartant, tous avaient bien conscience que cette demi-heure de débrayage ne suffira pas à faire reculer la direction et qu'il reste à préparer la suite.

Correspondant LO

SNCF région Centre: du blé sur les rails

Fret SNCF Nord-Atlantique a annoncé fin octobre la suppression de 82 postes. Trente agents de conduite sont concernés, neuf agents au sol à Saint-Pierre-des-Corps à côté de Tours, autant à Vierzon dans le Cher et cinq aux Aubrais-Orléans.

Ce qui a mis aussi en colère de nombreux cheminots est que, quasiment à la même date, Fret SNCF s'est vanté dans sa communication interne d'avoir regagné pour trois ans le contrat SICA, un des principaux clients de la zone, avec 500 à 700 trains de céréales vers les silos du port de La Rochelle. Tous comprennent bien que la direction du Fret compte faire ces trains en surexploitant au maximum les cheminots qui resteraient.

Du côté des postes d'aiguillage, les cheminots de la Beauce et du Triage se sont rassemblés à deux reprises contre la suppression de postes, notamment la télécommande de la gare d'Artenay et les fermetures de postes de voies de service, et contre le manque de personnel. Le manque d'effectifs est tel que les périodes de travail de six jours, donc des semaines de 48 heures, et les suppressions ou décalages de repos

sont monnaie courante.

Les agents n'acceptent pas d'avoir travaillé toute l'année et de ne pas pouvoir prendre suffisamment de congés alors que, pour certains, il reste une vingtaine de jours de congés à prendre sur 28. Et on approche de la fin de l'année! Ils ont commencé à faire circuler une pétition pour associer un maximum de leurs camarades de travail à leur protestation et envisagent une grève en décembre.

Gouvernement et direction SNCF multiplient les déclarations sur l'utilité sociale du train et la « reconquête du fret ferroviaire ». Mais quand subventions il y a, elles servent à augmenter la rentabilité et à supprimer des emplois! Le mécontentement monte dans bien des secteurs et, face à tous ces mauvais coups, la riposte est nécessaire.

Correspondant LO



Renault – Flins : pas un travailleur sans emploi !

L'usine Renault de Flins, dans les Yvelines, a vu débarquer le 26 novembre le nouveau directeur général Luca de Meo, flanqué du président Jean-Dominique Senard.

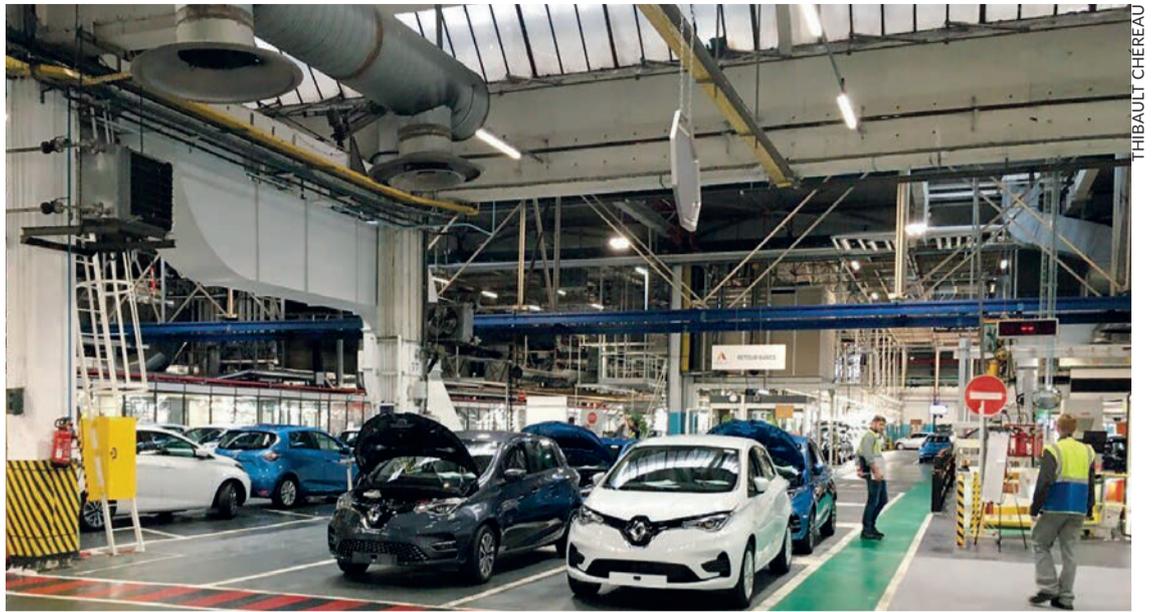
Ils ont tenu un double discours, termes ronflants et creux à usage de l'extérieur, et paroles crues et méprisantes destinées aux travailleurs, qui fabriquent pourtant leur paye et leur portefeuille d'actions.

« C'est un projet créatif, novateur, d'une grande modernité », selon de Meo. « Il permettra aux salariés de se doter de compétences qui leur permettront d'assurer leur futur, bien plus qu'aujourd'hui. » Du côté des grands mots, la « Re-factory » – concept inventé par la communication Renault pour enjoliver l'arrêt de la fabrication de voitures à Flins – est censée s'inscrire dans la prétendue économie circulaire, le futur, la défense de l'environnement. Le concept se décline en « retrofit », c'est-à-dire recycler des voitures d'occasion, notamment en fabriquant des pièces à cet usage ; « re-energy », retaper les batteries hors d'usage ; « re-cycle », rapiécer les vieux moteurs, boîtes de vitesses et

injecteurs comme le font encore, pour l'instant, les 260 salariés de l'usine de Choisy-le-Roi. Tant qu'à faire, les dirigeants de Renault ont ajouté à ce menu le « re-start », qui consisterait en un pôle de formation et recherche, un incubateur comme ils disent.

S'adressant aux travailleurs, à travers la réunion avec les représentants du personnel, De Meo et Senard ont été bien plus économes en fioritures. Ils leur ont reproché le coût de fabrication des véhicules, deux fois supérieur estiment-ils à celui de l'usine de Maubeuge, cinq fois supérieur à celui de l'usine de Bursa en Turquie. Le temps de fabrication d'une Clio serait plus long de dix heures à Flins, comparé à celui de Novo Mesto en Slovénie. Et, mépris suprême, de Meo préfère, évoquant la qualité des voitures, « ne pas s'étendre sur le sujet pour ne vexer personne ».

L'abondance de « Re » constitutifs de ce projet



THIBAUT CHEREAU

fumeux conduit Luca de Meo à promettre une usine transfigurée, comptant un effectif de 3 000 personnes à l'horizon 2030. Et entre-temps, combien resteront, après l'arrêt de la fabrication de la voiture électrique Zoe et de la Nissan Micra ? Même si les activités dites modernes selon la direction se mettaient en place, cela ne représenterait que 1 700 à 2 000 emplois, à comparer aux 5 000 pris en compte par la médecine du travail actuellement sur le site de

Flins, tous statuts et employeurs confondus.

Transformer l'usine de Flins en un vaste hangar aux trois quarts vide, abritant des activités de bricole et un vague pool de PC construisant en 3D des projets zéro carbone destinés à pomper quelques subventions gouvernementales, voilà ce que les travailleurs ont compris des intentions de Renault.

Il n'y a aucune raison d'accepter que les emplois soient supprimés et les

salaires rognés.

Il faut répartir le travail entre tous, de Bursa à Novo Mesto en passant par l'ensemble des usines en France, mettre un terme aux cadences de dingues, aux épuisants horaires d'équipes, aux prolongations de la journée et de la semaine de travail. L'argent existe, et il n'a rien de magique : les 25 milliards d'euros de profits accumulés en dix ans l'ont été sur le travail de tous les salariés.

Correspondant LO

Personnel ESAT et MAS – Clermont : privés d'augmentations, ça ne passe pas !

Après avoir déjà manifesté leurs exigences, les 200 salariés ESAT (Établissements de santé d'adaptation par le travail) et MAS (Maisons d'aides spécialisées) dépendant d'un des plus grands hôpitaux psychiatriques du pays, Clermont Fitz-James dans l'Oise, qui regroupe 2 700 personnes, ont décidé de se faire entendre.

En effet les négociations de ce qui a été appelé le Ségur de la Santé n'ont pas débouché sur grand-chose pour la majorité du personnel hospitalier. La seule mesure concrète accordée par le gouvernement, même si elle était loin du compte, aura été l'augmentation salariale de 183 euros par mois.

Seulement, toute une partie du personnel hospitalier public s'est vu refuser jusqu'ici cette augmentation. Il s'agit de salariés rattachés aux hôpitaux publics, les hôpitaux psychiatriques, mais classés comme médico-social. Ce sont ainsi 40 000 salariés qui à travers le pays se sont trouvés privés de cette augmentation salariale.

Depuis des mois, ces salariés réclament la réparation

de cette injustice. D'autant que, pour beaucoup, ils doivent vivre avec de petits salaires et des conditions de travail bien souvent déplorables. Leur coupure d'avec les hôpitaux publics dont ils dépendent est purement artificielle et administrative, car leur direction est bien celle de leur hôpital de référence. Pour les MAS par exemple, elles auraient dû rester ce qu'elles étaient de fait à leur création, une des structures des hôpitaux, dont le personnel était jusque-là personnel hospitalier de plein droit.

Cette entourloupe a été la combine des autorités de santé pour faire sortir du budget des hôpitaux, financé par la Sécurité sociale, les dépenses liées à cette partie de soins vitaux pour les malades, pour la faire

rembourser par les collectivités locales, en l'occurrence les départements, et par suite à la population par le biais d'impôts supplémentaires.

Le mépris ainsi affiché par les pouvoirs publics était tel que le directeur de l'hôpital psychiatrique de Lille a tenu à s'en désolidariser. Il a décidé, en s'en justifiant publiquement, de prendre sur le budget de son hôpital pour accorder les augmentations dues à tous les salariés classés médico-sociaux dépendant de son hôpital. Malheureusement, cela reste une exception.

Jeudi 5 décembre, ces salariés ESAT et MAS de Clermont Fitz-James devaient se regrouper à Creil et manifester pour dire qu'ils n'entendent pas être traités comme des parias. Ils veulent les augmentations qu'on leur doit, ils veulent des conditions de travail dignes avec le personnel suffisant, car il manque, là comme dans tous les services de l'hôpital.

Correspondant LO

Le Havre : salariés en grève contre la mairie

Vendredi 20 novembre, les agents municipaux des écoles du Havre étaient en grève, dénonçant des effectifs qui sont passés de 588 à 355 agents en deux ans, soit moins 40% !

Il y a aujourd'hui à peine deux agents d'entretien par école. Les grévistes dénonçaient également le grand nombre de temps partiels, avec des salaires diminués d'autant, concernant majoritairement des femmes.

Jeudi 26 novembre, une partie des 250 salariés de l'établissement pour handicapés Hélène-Keller se sont mis en grève, comme tout le personnel médico-social,

et bien qu'ils soient agents hospitaliers, parce qu'ils ne bénéficient pas de l'augmentation mensuelle de 183 euros décidée par le Ségur de la santé.

Cette injustice a la bénédiction du maire du Havre, Édouard Philippe, dont un représentant préside le conseil d'administration. Les salariés dénoncent ce mépris et réclament 300 euros d'augmentation.

Contre l'exploitation et les mauvaises conditions de travail, contre l'hypocrisie des politiciens, les grévistes ont mille fois raison de se mobiliser.

Correspondant LO



DR

RATP Bus – Vitry : la révocation rejetée

Vendredi 27 novembre, l'inspection du travail a rejeté la révocation d'Alexandre el Gamal, conducteur de bus RATP du dépôt de Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne.

La direction le poursuit sous divers prétextes depuis février et la grève contre la réforme des retraites. Elle avait fini par demander sa révocation à la fin de cet été.

Un comité de soutien à Alex vient de se constituer, avec la participation de notre camarade Nathalie Arthaud. La direction avait d'abord accusé ce conducteur d'avoir empêché la sortie des bus au cours de la grève de l'hiver dernier.

Pendant le premier déconfinement, elle lui avait ensuite reproché une altercation avec le directeur du dépôt, qui tentait de l'empêcher de tenir une permanence syndicale en invoquant l'épidémie de Covid.

Tout cela n'avait donc rien à voir avec l'exercice du métier de chauffeur de bus et l'inspection du travail, saisie pour examiner la demande de révocation, a bien souligné l'existence

de témoignages contradictoires quant à l'altercation avec ce directeur bien connu pour son arrogance.

À travers les multiples convocations disciplinaires adressées à Alexandre el Gamal et à d'autres, la direction cherche à se faire craindre. C'est sa manière de combattre les liens qui se sont construits durant la grève contre la réforme des retraites, dans un contexte où elle prépare des attaques contre les conditions de travail, dans la perspective de l'ouverture à la concurrence.

La direction dispose



Rassemblement de soutien en juillet.

encore de deux mois pour demander à Elisabeth Borne, la ministre du Travail et ex-PDG de la RATP, de passer outre l'opposition de l'inspection du travail. Néanmoins, cet avis négatif souligne que le dossier monté par la direction ne tient pas la route. C'est un

point important marqué, et la mobilisation organisée depuis le mois de février n'y est certainement pas pour rien. C'est aussi un encouragement à maintenir la pression, jusqu'à ce que la direction renonce définitivement à sa sanction.

Correspondant LO

La Poste : un recrutement en trompe-l'œil

La Poste se félicite de recruter 9 000 saisonniers pour aider à la distribution des colis de Noël. C'est pourtant loin d'être un cadeau !

En fait, La Poste recrute des travailleurs en CDD et en intérim uniquement pour le pic de fin d'année qui devrait culminer à 4 millions de colis certains jours de décembre, contre 3,1 millions par jour en décembre 2019. L'œil rivé sur son chiffre d'affaires, la direction ne se soucie que des contrats qui la lient à ses clients, le premier d'entre eux étant Amazon, qui sous-traite à La Poste une partie de l'acheminement

de ses colis.

Pour effectuer ce surcroît de travail, le compte n'y est pas. Parmi les emplois saisonniers annoncés, deux mille sont destinés aux guichets, ce qui représente 0,38 personne par bureau, selon le calcul du syndicat SUD. Pour distribuer le courrier, la situation n'est pas plus favorable. Par exemple au bureau de Paris 11-Paris 20 dans lequel sont regroupés les 300 facteurs qui desservent en courrier

ces deux gros arrondissements parisiens, quelques renforts sont arrivés, en intérim ou en CDD, et ils sont bien sûr les bienvenus

Mais La Poste les utilise pour combler les trous existant toute l'année, et pas seulement pour résorber le trafic supplémentaire d'avant Noël. Les tournées sont devenues tellement longues et difficiles, au fil des multiples réorganisations et des suppressions d'emplois de ces dernières années, qu'il est quasiment impossible de les faire seul quand on n'a pas l'habitude d'un quartier, et à plus

forte raison quand on est débutant.

La Poste se garde bien d'annoncer ce que deviendront ces nouveaux salariés, une fois passée la période des fêtes. Ceux qui avaient été recrutés lors du premier confinement pour distribuer les journaux ont été mis à la porte quelques semaines plus tard. Certains d'entre eux viennent d'ailleurs d'être rappelés, à nouveau pour une courte période. La Poste compte bien continuer à réduire des effectifs, comme l'atteste l'annonce par la direction locale d'un nouveau plan de

suppressions d'emplois sur le 11^e arrondissement pour mai 2021.

La logique voudrait au contraire que La Poste recrute des travailleurs en emplois permanents, à commencer par ceux qu'elle jette régulièrement dehors après les avoir pressurés pendant quelques semaines ou quelques mois. Cette logique-là mettrait un coup d'arrêt à la dégradation des conditions de travail, mais seuls les travailleurs, tous statuts confondus, peuvent l'imposer.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Inde : une mobilisation massive

Le 26 novembre, une grève générale était organisée en Inde, à l'appel de dix syndicats, soit l'ensemble des organisations, à l'exception du syndicat BMS, proche du pouvoir. Deux cent cinquante millions de travailleurs étaient appelés à cesser le travail, ce qui a valu à ce mouvement d'être qualifié de « plus grande grève du monde ».

Les banques, les transports, la sidérurgie, les ports et docks, les télécommunications, l'énergie, les mines, le pétrole et le gaz étaient appelés à faire grève, ainsi que la santé et les services sociaux. Cette grève a-t-elle été effectivement suivie, et par combien de salariés dans cet immense pays ? Elle semble avoir été peu importante à Delhi, la capitale. Mais, malgré l'arrestation de syndicalistes la veille, elle a été largement suivie dans les États du Kerala, du Tamil Nadu et du Bengale. Des affrontements ont eu lieu avec la police. Dans l'Assam, des travailleurs des plantations de thé ont brûlé l'effigie du Premier ministre Modi.

La grève était organisée contre la politique antiouvrière du gouvernement.

Les organisateurs ciblent en particulier des textes adoptés en septembre au Parlement : la flexibilisation du marché du travail qui facilite les licenciements ; une réforme du Code du travail qui rend plus difficile la formation de syndicats, qui doivent désormais représenter 51% des effectifs d'une entreprise pour être reconnus, et qui oblige les travailleurs à annoncer une grève deux semaines à l'avance pour qu'elle soit légale.

Au-delà de ces réformes, la pandémie s'est traduite en Inde par une dégradation brutale des conditions d'existence des classes populaires. Alors que plus des trois quarts des actifs relèvent de l'économie informelle, le confinement a eu pour conséquence que



Blocage d'une voie de chemin de fer par les grévistes.

quelque 140 millions d'Indiens auraient perdu leur emploi en mars dernier, tandis que de nombreux autres ont vu leurs revenus s'effondrer, et redoutent le retour des famines. Le pays traverse la pire crise économique depuis des décennies et les organisations syndicales demandent également des aides alimentaires et le versement d'allocations de secours.

Par ailleurs, des milliers d'agriculteurs ont convergé

vers la capitale du pays, Delhi, en particulier depuis le Pendjab, grenier à riz et à blé du pays. Ils protestent contre la libéralisation des marchés imposée par le gouvernement. En effet, jusqu'à présent, une partie des agriculteurs vendent leur récolte sur des marchés régionaux (mandis) régulés par les autorités locales, avec des prix fixés par elles. La loi élargit désormais la vente à prix libre aux entreprises, qui pourraient stocker et

spéculer, et les paysans redoutent une chute de leurs revenus.

Quelles que soient les arrières-pensées des organisateurs et la portée de ces mobilisations, il est avéré que la politique du gouvernement Modi, en place depuis 2014, est tout entière dédiée à la bourgeoisie du pays, qui s'est enrichie ces dernières années par une exploitation féroce des travailleurs indiens.

Michel Bondelet

Remdesivir : la pandémie, une aubaine pour les laboratoires

Le laboratoire américain Gilead, qui commercialise le remdesivir, vient de réussir à placer, à un prix exorbitant, un médicament inefficace.

L'histoire commence avec le début de la pandémie. Aucun traitement n'existe alors contre le nouveau coronavirus. À juste titre, on essaie les médicaments antiviraux connus. Le remdesivir est de ceux-là. Il a montré par le passé une certaine efficacité contre d'autres virus, notamment contre deux autres coronavirus.

Dès le mois de février, des études sont donc lancées pour évaluer ses effets. Une première étude, mais réalisée sur un trop petit nombre de patients, ne montre aucune réduction de la mortalité des malades hospitalisés. Fin avril, une autre étude, cette fois sur un millier de patients, ne montre, elle non plus, aucune diminution de la mortalité mais dévoile une récupération plus rapide des malades atteints d'une forme grave, permettant de sortir cinq jours plus tôt de l'hôpital.

Rapidement, en mai, l'agence américaine du médicament délivre une autorisation de mise sur le marché du remdesivir. En juillet, c'est au tour de l'agence européenne qui

autorise l'antiviral pour le traitement des malades atteints de formes sévères de COVID-19.

Restait à fixer le prix du remdesivir. Cette fixation ne se fait pas en fonction du prix de revient du médicament – dont une équipe de chercheurs a calculé qu'il se situe à moins d'un dollar la dose –, la fixation du prix est le résultat d'une négociation. Argumentant sur le nombre de journées d'hospitalisation économisées, Gilead a ainsi obtenu des autorités américaines un prix de 390 dollars la dose de ce médicament, c'est-à-dire de 2 340 dollars le traitement, puisqu'il nécessite six doses. Le laboratoire s'est même payé le luxe d'affirmer qu'il demandait un prix vraiment bas, puisque bien inférieur à l'économie réalisée sur le coût des journées d'hospitalisation. Et c'est ce même prix, négocié avec la Commission européenne, qui a été fixé pour les pays européens : près de 2 000 euros le traitement.

Pendant tout l'été, Gilead a livré les États européens qui passaient commande. Début octobre, pour

préparer les futures livraisons, le laboratoire a signé un contrat de fourniture du remdesivir à l'Union européenne, pour 500 000 traitements, soit trois millions de doses à 390 dollars l'unité, et donc plus d'un milliard d'euros à la clé, l'accord garantissant le prix d'achat et la disponibilité de celles-ci.

Au même moment, pendant la négociation, une étude clinique rassemblant 2 750 malades sous remdesivir dans plusieurs pays livrait ses premières conclusions. Elle montrait, et Gilead ne pouvait pas l'ignorer, que cet antiviral n'avait aucun effet ni sur la mortalité, ni sur la durée d'hospitalisation des malades. Le 20 novembre, l'OMS finissait par déconseiller l'usage du remdesivir dans le traitement de tous les malades atteints de COVID-19, évoquant même « la possibilité d'importants effets secondaires ».

Entre-temps, 640 000 doses avaient été commandées par des États européens, soit près de 250 millions d'euros pour un traitement aux effets similaires à celui d'un placebo, voire toxiques.

Sophie Gargan

Migrants : liberté de circulation !

Samedi 28 novembre, les gouvernements français et britannique ont conclu un nouvel accord pour empêcher les migrants de traverser la Manche.

L'objectif affiché est de leur éviter d'aller se perdre en mer et de lutter contre les passeurs.

Le nombre de tentatives de passages, et surtout d'essais réussis, n'est pas facile à estimer précisément. On serait passé de moins de 2 000 tentatives en 2019 à plus de 8 000 en 2020. La perspective du Brexit et du renforcement des contrôles frontaliers pousserait davantage de réfugiés à se lancer dans l'aventure, ainsi que le relatif succès de certaines expéditions : au mois d'août 2020, grâce aux bonnes conditions climatiques, 1 500 personnes auraient réussi à atteindre les côtes anglaises.

L'accord vise à bloquer encore plus les migrants avant qu'ils ne s'embarquent, en multipliant les équipements technologiques de surveillance, les drones, les radars, les caméras de surveillance et le nombre de policiers et de gendarmes patrouillant le long des côtes françaises. La Grande-Bretagne accepte d'investir un supplément de plus de 31 millions d'euros. Gérald Darmanin et son homologue britannique Priti Patel ont précisé qu'une partie de cette somme irait à la construction de logements appropriés en France pour permettre

aux migrants d'échapper aux passeurs. Mais quand on voit comment les campements de migrants sont régulièrement dévastés par la police à Calais ou à Paris, comment les opérations dites de mise à l'abri en Seine-Saint-Denis se terminent par des tabasages de réfugiés condamnés à l'errance, on ne peut que douter de cette générosité. Dans la tête d'un ministre de l'Intérieur, il y a fort à parier qu'un logement approprié ressemble à un centre de rétention.

De toute façon, ceux qui multiplient les tentatives pour traverser un détroit parmi les plus fréquentés et les plus dangereux, surtout à la mauvaise saison, ne s'arrêteront pas. Certains en sont morts. Mais les survivants sont prêts à tout et les mesures prises pour les surveiller et les empêcher de prendre la mer les conduiront à prendre encore plus de risques. Les passeurs ne sont pas les seuls à faire payer aux migrants la possibilité de se déplacer. Les États, leur rejet des pauvres, leurs camps insalubres et leurs polices, en augmentent encore le prix et les risques. Il faut exiger la liberté de circulation et d'installation pour tous les migrants.

Sylvie Maréchal